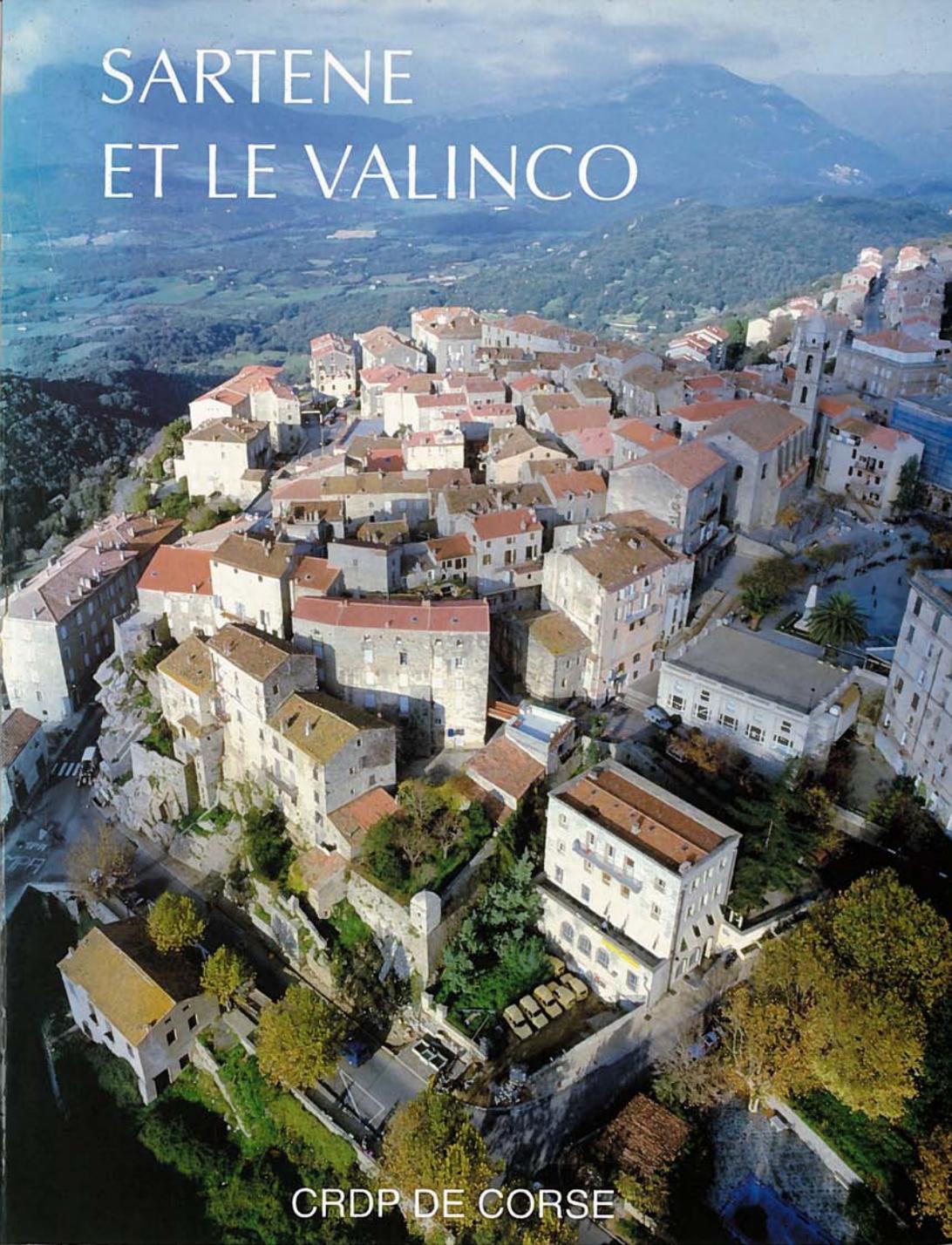


SARTENE ET LE VALINCO

An aerial photograph of the town of Sartène in Corsica. The town is built on a steep hillside, characterized by its dense cluster of buildings with terracotta roofs. A prominent church tower with a bell-shaped top is visible on the right side of the town. The surrounding landscape is a mix of green fields and forested hills, with mountains in the background under a clear sky.

CRDP DE CORSE

**Sartène et
le Valincu**

**Ouvrage publié avec le concours
de la Collectivité territoriale de Corse**

*dans le cadre de la convention Collectivité territoriale de Corse/CNDP
(délibération n° 86/88 A.C. du 26 septembre 1986)
Convention du 31 octobre 1986, modifiée par avenant du 7 juin 1988.*

Nous tenons à remercier vivement, pour l'aide qu'ils nous ont apportée :

MM. les Maires des communes d'Olmeto, Propriano, Sartène, Sollacaro et Ste Lucie de Tallano, le président de l'association Attalà, les chefs d'entreprise qui ont accepté de nous accueillir (MM. Brignoli, Bonnet, Di Giacomo, Cesari), M. A. Giovannangeli, principal de collège en retraite et les différents services administratifs qui, par leurs contributions diverses et efficaces, ont permis la rédaction de ce document :

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse-du-Sud ;

La Direction Départementale de l'Agriculture ;

La Direction Départementale de l'Équipement ;

La Direction Régionale des Affaires Maritimes ;

La Direction Régionale du Tourisme ;

La Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques ;

L'Observatoire du Tourisme de l'Agence Régionale du Tourisme.

PRÉFACE

Précision et interrogations... tels sont les principes qui ont guidé les auteurs de cette très riche étude sur Sartène et le Valinco. Leurs spécialités diverses (l'histoire, la géographie, les sciences économiques et sociales, la langue corse) trouvent ici une complémentarité féconde pour nous guider dans ce « terroir » du Sartenais.

Avec combien de minutie, en effet, nous est proposé un parcours à travers les reliefs et les paysages contrastés, entre la « rocca » sartenaise et la mer, à la fois proche et lointaine, du golfe du Valincu au grand rocher de Roccapina.

Non moins approfondie, la présentation des siècles souvent troublés, de la fin du Moyen Âge aux prémisses de l'époque contemporaine, nous éclaire sur la lente constitution d'une société ancrée sur ses hiérarchies, ses activités traditionnelles et déchirée, en même temps, par les rivalités de toute nature. De précieuses pages sont consacrées à une situation linguistique originale qui illustre l'imbrication des populations, au fil du temps.

Enfin, c'est un état des lieux systématique qui nous permet de prendre la mesure de ce sud-ouest de la Corse, à la fin du xx^e siècle, dans ses aspects démographiques, économiques et sociaux.

Les interrogations soutiennent cette description et lui donnent pleinement son sens.

L'approche d'une définition du Sartenais, de ses limites de son identité, en est la première. Le regard attentif que les auteurs posent, plus tard, sur la réalité économique et sociale de la « micro-région » relève la stagnation, le recul ou la fragilité des activités traditionnelles et reste prudent sur les retombées effectives du tourisme.

Les hautes façades des maisons de Sartène où les enfants jouent toujours au football sur la place Porta, semblent bien loin du monde d'en bas, des hôtels et des villages de vacances de Propriano. Non seulement l'opposition entre les deux sites, l'histoire, le patrimoine, mais aussi les choix rendent compte des contrastes ou des rivalités entre les deux villes voisines du Sartenais.

Plus largement, c'est bien le problème de la place de la région dans l'aménagement et le développement de la Corse qui est posé. Des cartes suggestives soulignent l'enclavement du Sartenais, sa situation de « périphérie », comme l'expriment les géographes, sur un territoire structuré par les deux pôles majeurs d'Ajaccio et de Bastia.

Les documents foisonnent. En effet, aux utiles tableaux statistiques, aux cartes claires s'ajoutent les très nombreuses photographies qui permettront au lecteur de découvrir, ou de retrouver, les espaces et les hommes du Sartenais.

Ce n'est pas la moindre des qualités de ce précieux ouvrage de référence.

Michel PIFFAULT

Inspecteur d'académie

Inspecteur pédagogique régional d'histoire-géographie

Selon le code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement du CRDP est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

Cette reproduction ou représentation, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Sartène et le Valincu

Cette publication a été rédigée par :

- **Gilles GIOVANNANGELI**, professeur d'histoire-géographie, Nîmes;
- **Liliane GIOVANNANGELI**, professeur de sciences économiques et sociales, Ajaccio;
- **Jean-Paul LALEURE**, professeur d'histoire-géographie, Ajaccio;
- **Ghjuvan Battistu PAOLI**, professeur de corse, CRDP Ajaccio.

Préface de

Michel PIFFAULT

Inspecteur pédagogique régional
d'histoire-géographie



Édité par

le Centre Régional de Documentation
Pédagogique de Corse

NOTE AU LECTEUR CONCERNANT LA TOPONYMIE

Suivant les instructions de l'Inspection pédagogique régionale de langue et culture corses, nous avons fait le choix, dans cette étude, de faire apparaître systématiquement la toponymie sous sa graphie corse.

Pour les noms de communes figure après le nom corse la graphie officielle entre parenthèses [Prupia (Propriano)], cependant lorsque la différence entre les deux graphies est minime [Sartè (Sartène) - Ulmetu (Olmeto)] seule figure, par la suite, la graphie corse.

Tous les autres noms de lieux sont cités sous leur forme corse, d'après le numéro spécial de l'INSEE (1987) : « *Nomi di i lochi spapersi* ».

INTRODUCTION GÉNÉRALE

constitue une entité géographique aux limites bien nettes que le caractère montagnoux en milieu méditerranéen, les données humaines et sociologiques, les données historiques permettent d'individualiser facilement. Mais cette île est en réalité départementée et la notion de micro-région s'impose à de multiples sous-ensembles du fait des difficultés de communication ; à un relief accidenté et à l'insuffisance de rayonnement économique des deux villes majeures, Ajaccio (Ajaccio) et

cette juxtaposition d'espaces existe-t-il un « Sartenais » ? Cette appellation évoque une cité hautaine, Sartè (Sartène), fière histoire, référence urbaine pour tout le Sud de l'île ; elle évoque aussi des vins rouges capiteux autant connus que ceux noniu (Patrimonio) ou du Cap ; elle signifie aussi toute une culture de traditions, toute une société aristocratique et au XIX^e siècle avec ses « sgiò » dominateurs de « pastori ».

est-il en réalité ? Sartè a-t-elle dominé et domine-t-elle encore un espace géographique et socio-économique bien défini ? Les du Valincu, la piève de Tallano, l'Alta Rocca sont-ils à inclure dans la mouvance sartenaise ?

t de questions auxquelles il n'est pas toujours aisé de répondre. Une approche systémique où s'interrogent le géographe, l'économiste en termes de paysages, de démographie, d'analyse des dépendances socio-économiques, de poids de l'histoire, l'aménagement et la maîtrise d'un espace, est nécessaire avant de montrer l'évolution des structures de développement joué par l'existence de deux petites villes voisines aux activités et projets complémentaires ou antagonistes.



vue aérienne.



Sartène.

APPROCHE D'UNE DÉFINITION DU SARTENAIS

Peut-on individualiser le Sartenais dans la Corse-du-Sud ?

L'ORIGINALITÉ D'UN PAYSAGE INSCRITE DANS L'HISTOIRE ET LA CULTURE D'UN PEUPLE

LE « TERROIR » SARTENAIS DANS L'ENSEMBLE MÉRIDIONAL CORSE

La Corse méridionale est une réalité de la géographie et de l'histoire insulaire. La Corse-du-Sud existe non seulement en tant que département, reprenant depuis 1976 les anciennes limites administratives génoises de l'Au-delà des Monts (*u Pumonte*), mais aussi et surtout en tant qu'espace vécu. Espace naturel d'un « grand Sud-Ouest » situé, au-delà de la grande diagonale NNW-SSE des hauts sommets de l'île. Espace économique et social polarisé aujourd'hui par l'influence de l'agglomération ajaccienne. Seul échappe partiellement à cette attraction le versant tyrrhénien de ce Sud, l'espace porto-vecchiais, un Sud-Est aux tendances autonomes et à l'influence non négligeable du grand Bastia, facilitée par la rectiligne de la côte orientale.

À l'intérieur de la dualité insulaire d'une Corse du Nord (Est) et d'une Corse du Sud (Ouest) se détachent plusieurs unités géographiques bien typées, souvent canalisées par l'orientation cardinale des grandes vallées. La notion de Sartenais s'intègre dans cette micro-régionalisation.

Mais ce pays de Sartè (Sartène) est-il a priori si facilement discernable ?

LE GÉOGRAPHE LE « RESSANT » VERS LE SUD AU-DELÀ DE LA CHAÎNE D'ISTRIA. LES LIMITES NATURELLES D'UNE MICRO-RÉGION

Franchi le col de Cilaccia au-dessus d'Ulmetu (Olmeto), échappant au bassin du Taravu, se dessinent des paysages spécifiques à dominante collinaire, à la roche chaotique, ourlés de golfes et de baies moins amples comparés au littoral ajaccien. Cet espace dominé du haut de son balcon par la vieille cité de Sartè se profile jusqu'à la chaîne de Cagna, quasi parallèle à celle d'Istria. Ultime barrière méridionale de l'île, la montagne de Cagna-Ovace isole Sartè du Sud-Est bonifacien et porto-vecchiais. Elle préserve l'horizon sarde jusqu'à la

Bocca de Curali-Roccapina, à partir de laquelle s'ouvre un autre espace à dominante maritime et basse, plus aride et minéral, un horizon de fins terrèzes : la pointe méridionale insulaire.

- D'Istria à Cagna, le Sartenais semble épouser l'orientation NNE-SSW des grands cours d'eau et des grandes vallées encadrantes du Taravu au nord, de l'Urtolu au sud. Seuls le bas Rizzanesi, après son confluent avec le Fiumicicoli et le petit bassin du Baraci infléchissent vers l'Ouest et le fond du Valincu cette trame d'ailleurs valable pour l'ensemble de la Corse du Sud-Ouest, mais qui est ici particulièrement nette.

Sartè apparaît sensiblement au centre de cette géographie naturelle de reliefs et d'hydrographie qui s'aligne de la montagne vers la mer selon des axes NE-SW.

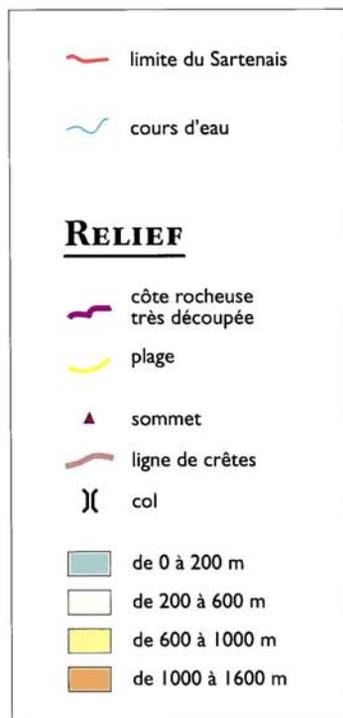
- Le Sartenais n'échappe pas à cette relation insulaire classique mer-montagne. Il semble tiraillé entre l'une et l'autre. Quelle est l'attraction la plus forte ? Jusqu'où le Sartenais prend-il ses racines vers l'intérieur montagnard avant de se glisser vers la mer, de Valincu à Roccapina ?

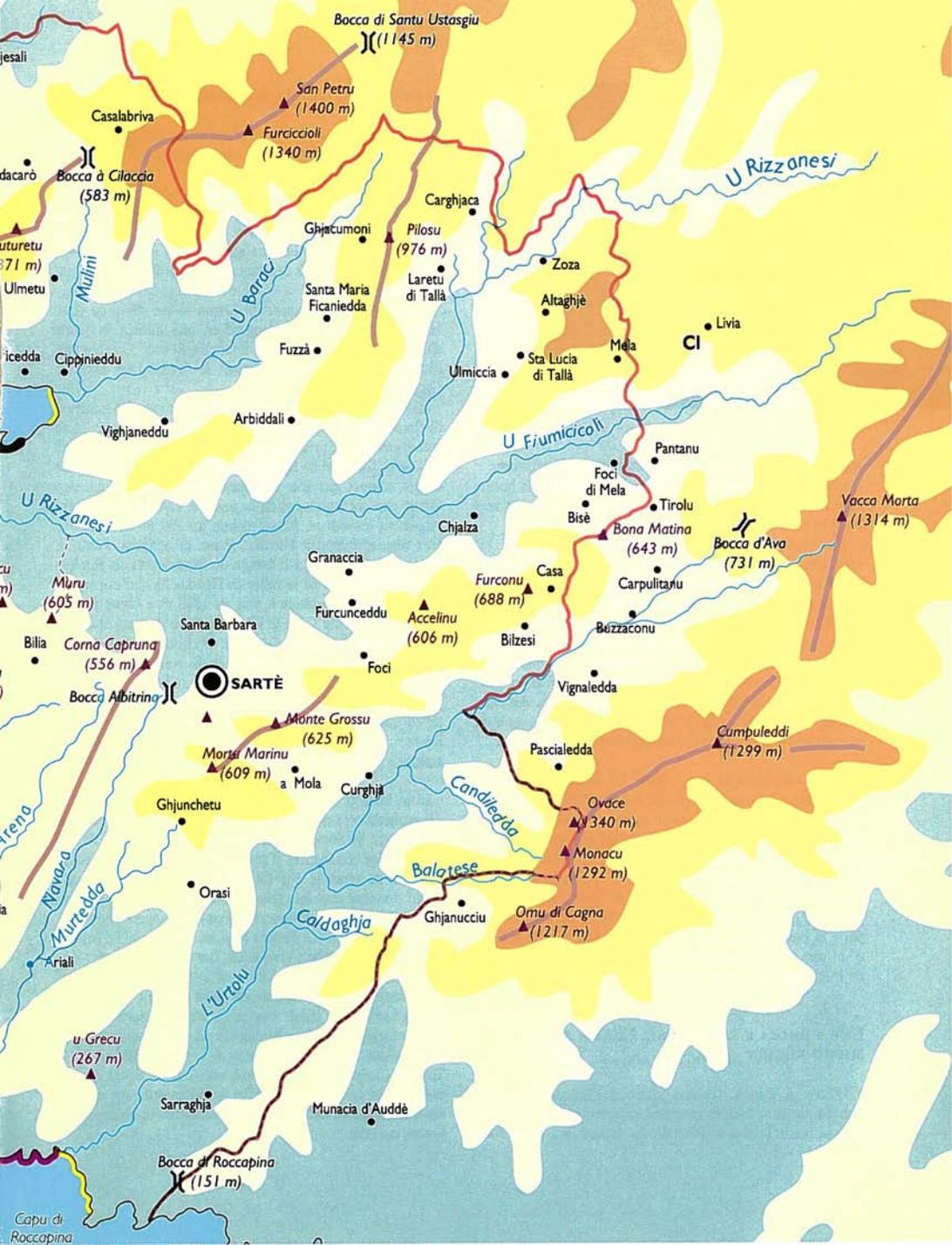
- L'arrière-pays montagnard de Sartè est connu sous le nom d'Alta Rocca ; une région de hautes terres aux vallées profondes, aux sommets escarpés et dentelés (cf. les célèbres ai-



Golfe du Valincu.

SARTENAIS PHYSIQUE





Bocca di Santu Ustasgiu
(1145 m)

San Petru
(1400 m)
Furcioli
(1340 m)

U Rizzanesi

Casalbriva

Bocca à Cilaccia
(583 m)

Ghjacumoni
Pilosu
(976 m)

Carghja

Zoa

Santa Maria
Ficianiedda

Laretu
di Tallà

Altaghjè

Livia

CI

Fuzzà

Ulmiccia

Sta Lucia
di Tallà

Mela

Vighjaneddu

Arbiddali

U Fiumicicoli

Pantanu

U Rizzanesi

Foci
di Mela

Tirolu

Vacca Morta
(1314 m)

Bocca d'Àva
(731 m)

Muru
(605 m)

Granaccia

Furconu
(688 m)

Bona Matina
(643 m)

Carpulitanu

Bilia

Corna Capruna
(556 m)

Santa Barbara

Furcunceddu

Accelinu
(606 m)

Bilzesi

Casa

Buzaconu

SARSÀ

Foci

Vignaiedda

Monte Grossu
(625 m)

Morta Marinu
(609 m)

a Mola

Curghja

Candiedda

Cumpuleddi
(1299 m)

Orasi

Ghjunchetu

Pasciaiedda

Ovace
(1340 m)

Monacu
(1292 m)

Balatese

Ormu di Cagna
(1217 m)

Ariali

u Greu
(267 m)

Sarraghja

Munacia d'Auddè

Ghjanucciu

Bocca di Roccapina
(151 m)

Capu di Roccapina



Aiguilles de Bavedda.

guilles de Bavedda) mais aussi de surfaces massives comme le Cuscionu, ou le Pianu di Livia (Lévie). Cet ensemble très buriné dans le détail, drainé par le haut Rizzanesi et ses affluents vers Sartè et le Valincu, est-il dans la mouvance sartenaise ?

Les paysages sont différents, la réalité bio-climatique est montagnarde et l'économie est avant tout pastorale. Une transhumance jadis impérative avec l'Extrême-Sud et l'existence de bourgs jaloux de leurs prérogatives [Auddè (Aullène), Sarra (Serra), Zonza et plus encore Livia (Lévie)] donnent à cet ensemble son originalité humaine, le rattachant aux autres entités montagnardes de l'île et le différenciant nettement d'un Sartenais occidental. Bien que l'on ne doive pas étendre géographiquement le Sartenais jusqu'à ces hautes terres, des liens existent entre l'Alta Rocca et Sartè. Il nous faudra y revenir de même que sur les relations entre Sartenais et Extrême-Sud.

Dans ces conditions où faut-il tracer les limites du Sartenais géographique ? Au nord et au sud, avec les chaînes d'Istria et de Cagna, les limites ne posent guère de problèmes ; elles encadrent bien le Sartenais, ne permettant que quelques petits débordements en direction de la rive nord du Valincu [jusqu'à la pointe de Porti Poddu (Porto-Pollo) et la « Sarra di Farru » (Serra di Ferro), tirailée entre Sartè et Aiacciu (Ajaccio)], et vers la région de Munacia (Monacia) historiquement liée à Sartè et plus encore à l'Alta Rocca, regardant surtout aujourd'hui vers le Porto-Vecchiaï. Vers l'intérieur, les hautes terres de l'Alta Rocca échappent à notre micro-région.

UNE « ROCCA » SARTENAISE. L'UNITÉ D'UNE MICRO-RÉGION

- D'Istria à Cagna, l'espace sartenais s'individualise tout d'abord par ses altitudes rarement supérieures à 600 mètres dans la partie la plus occidentale, les dépassant à peine dans

la partie la plus orientale et intérieure au pied des chaînes encadrantes.

D'où un paysage de coteaux dominé par des serres, constitué d'une série de gradins d'altitude croissante du Valincu vers Cagna.

Se découpent aussi les serres surplombant Vighjaneddu (Viggianello), Fuzzà (Fozzano) et Santa Maria Ficaniedda (Santa-Maria-Figaniella), séparant la « conca » du Baraci de la vallée du Rizzanesi ; hauteurs qui viennent mourir au Capu Lauros par le plateau de Paratedda aujourd'hui conquis par l'habitat proprianais.

Au-delà de l'embouchure du Rizzanesi, les serres de Tivulaghju (Tivolaggio) se prolongent en mer jusqu'à la pointe d'Eccia par le haut plateau dominant Belvidè Campumoru (Belvédère-Campomoro) et isolent le Valincu du pays de Grossa ou Bisughè.

Le cœur même du Sartenais s'articule autour des hauteurs de Sartè, balcon intermédiaire entre le premier alignement de serres « marines », précédemment décrit, et l'imposante chaîne de Cagna. Ce relief de Sartè est donc constitué d'une série de hautes croupes que l'on suit depuis Tirolu vers la mer jusqu'aux caps de Sinitosa et de Zivia-Tizzà. Ces serres dépassent largement les 600 m, frôlant même les 700 m au-dessus de Foci Bilzei (Punta di Furcone, Punta di a Spina, Punta di Miruliccia). Elles isolent le bassin du Rizzanesi et du Fiumiccoli du grand creux de la vallée de l'Urtolu. La barrière majestueuse de Cagna culmine à plus de 1300 m à Compoelli et Ovace et le célèbre Omu di Cagna domine de ses 1217 m le pays de Munacia d'Auddè (Monacia d'Aullène). Cet alignement très minéral de crêtes régulières et de pointes pyramidales (Ovace, Monacu) est en fait l'appendice sud-ouest de l'échine centrale insulaire rattachant directement le Sartenais à l'intérieur des hauts sommets de l'île, à cette diagonale qui, du Rinosu à l'Alcudina et Bavedda, prolonge les « pointes alpines » du Cintu, du Ritundu et du Monte-d'Oru.

- Entre Istria et Cagna c'est le règne des granites à biotite et des granodiorites peu résistants à l'érosion, d'où l'aspect général déprimé du Sartenais : une impression d'ensemble de collines molles recouvertes d'un « tufu » (tuff) souvent épais, d'une arène produite par l'altération de la roche. Ce creux relatif contraste avec les crêtes encadrantes modelées dans les durs granites clairs, alcalins et à grains fins appelés aussi granulites de Bavedda. Le Sartenais est un bel exemple d'érosion différentielle en milieu granitique. Dans le détail le paysage est tourmenté et est loin d'être uniformément défoncé. Ainsi le « a sarra » se dégradant du col d'Àva jusqu'au cap de Zivia avec ses granites à grains moyens (la pierre de Sartène) et ses affleurements de gabbros et diorites est responsable de nombreux chaos de boules notamment vers Foci-Bilzei. Entre Tizzà et Campumoru, le Sartenais occidental d'aspect général déprimé est en réalité un foillis de crêtes orientées en tous sens, de chaos rocheux se dressant brusquement au-dessus de petites cuvettes.



Vallée de l'Urtolu .

Que dire des contrastes remarquables de la vallée de l'Urtolu, la plus large de la micro-région, aux replats empâtés d'alluvions torrentielles anciennes, moulée sur les granulites de la montagne de Cagna? Sa rive « dure » présente d'impressionnantes parois lisses se débitant en écailles telles des pelures d'oignon ou bien des cannelures (lieu-dit Ranfone). Elle se termine plus au SW par les fameuses formes bestiales de Roccapina (Lion, Eléphant), dues à la « tafonisation » de la roche rosée en bordure de mer.

Que dire aussi de la région de Tallano, véritable unité de transition entre Alta Rocca et Sartenais occidental? Une enclave entre Rizzanesi et Fiumicicoli, prolongement naturel au milieu de diorites et gabbros (dont le fameux orbiculaire) du « *Pianu di Livia* ». Une enclave disséquée par les gorges du Rizzanesi en contrebas de Zona et celles de ses affluents nord, Chiuvene et Culiccia en



Golfe de Campunoru.

contrebas de Carghjaca (Cargiaca) et de Laretu (Loreto).

- C'est tout cela la « rocca sartenaise », un vallonnement rocheux, compartimenté et dégradé dans un ensemble plutôt déprimé. Une « *Bassa Rocca* », par opposition à l'Alta Rocca voisine, l'une prolongeant l'autre par une série de crêtes et de vallées se moulant sur des lignes de fractures structurales majeures orientées NNE-SSW.

LE SARTENAIS ET LA MER

- De la pointe de Porti-Poddu (Porto-Pollo) à la Cala di Roccapina, la terre sartenaise rencontre la Méditerranée par un trait de côte très irrégulier et découpé, tantôt abrupt, rocheux et élevé, chaotique et inhospitalier, tantôt beaucoup plus bas, ourlé de plages largement ouvertes sur le large ou tapies au fond de criques presque secrètes.

- Là encore la « *rocca* » domine, tourmentée, brisée en mille écueils prolongeants « *i punti* » depuis « Les Moines » jusqu'au « *Scogliu di u Taravu* » en passant par Sinitosa et Eccia. Un littoral tout en nuances et en oppositions de formes, de contacts terre-mer.

- La Méditerranée s'enfoncé à la rencontre du Sartenais par l'échancrure du Valincu, l'un des plus beaux golfes de Corse bien que d'ampleur et de ramification réduites, surtout sur sa rive sud entièrement sartenaise. La rive nord, par opposition, est plus complexe avec l'embouchure du Taravu et la baie de Cupabia. Les plages dominent dans ce rentrant, les contacts sont faciles, la côte n'étant véritablement haute et abrupte qu'entre Purtigliolu et Campunoru [le tracé de la D 121, route toute en corniche désenclavant la commune de Belvidè (Belvedere), en témoignage]. Un littoral ouvert physiquement et humainement avec Propià (Propriano) comme clef de voûte ou de « golfe », plutôt, colonisé aujourd'hui par les activités touristiques.

- Par contraste, de Campunoru à Roccapina, le Sartenais semble s'éloigner de la mer, lui tourner le dos. Et, pourtant, par cette vaste protubérance bien dessinée sur les cartes, par cette succession de caps et d'anses oblongues (*i calà*) taillés à l'emporte-pièce, toute la trame intérieure des vallées et vallons sartenais (drainés pour la plupart par intermittence) se coule vers la mer, semblant



Capu Sinitosa et Punta d'Eccica.

repousser le plus possible vers le Sud-Ouest le contact inévitable avec la grande bleue.

C'est un littoral encore sauvage, souvent inaccessible par la route, à dominante largement rocailleuse, où seules les embouchures de l'Avena, du Navara et plus encore de l'Urtolu se traduisent par des ourlets sableux, convoités aujourd'hui

d'hui par le tourisme : Tizzà, Tradicetu, Arbaghju.

- Cette dualité du paysage maritime est-elle inscrite aussi dans la tradition socio-économique du Sartenais d'hier et d'aujourd'hui? Une question capitale pour la micro-région.

UN « SUD MICROCLIMATIQUE »

- Existe-t-il un « Sud » dans la géographie climatique de la Corse et le Sartenais s'inscrit-il dans cette originalité?

- L'examen des cartes d'isohyètes et d'isothermes fait apparaître, bien avant la nuance méridionale, la dégradation continentale interne du climat méditerranéen qui baigne

l'ensemble de l'île liée au poids du massif montagneux. Le Sartenais n'y échappe pas. Les précipitations augmentent en quantité annuelle et les contrastes saisonniers se creusent du Valincu vers l'intérieur. Les variations sont fonction de l'altitude mais aussi de l'orientation générale des bassins, de la raideur des pentes et de l'encaissement des vallées. Cela est sur-



Cala di Conca.

tout vrai pour les pluies de très forte intensité (60 mm sur une durée de 24 heures). L'amplitude thermique annuelle augmente aussi de Prupia (Propriano) (14,6°) à Sartè (15,9°). La saison sèche est plus longue, incluant septembre, et l'hiver est plus doux d'un degré et demi en moyenne sur le littoral proprianais par rapport à Sartè, seulement distante de 8,5 km mais sise plus à l'intérieur et 300 mètres plus haut!

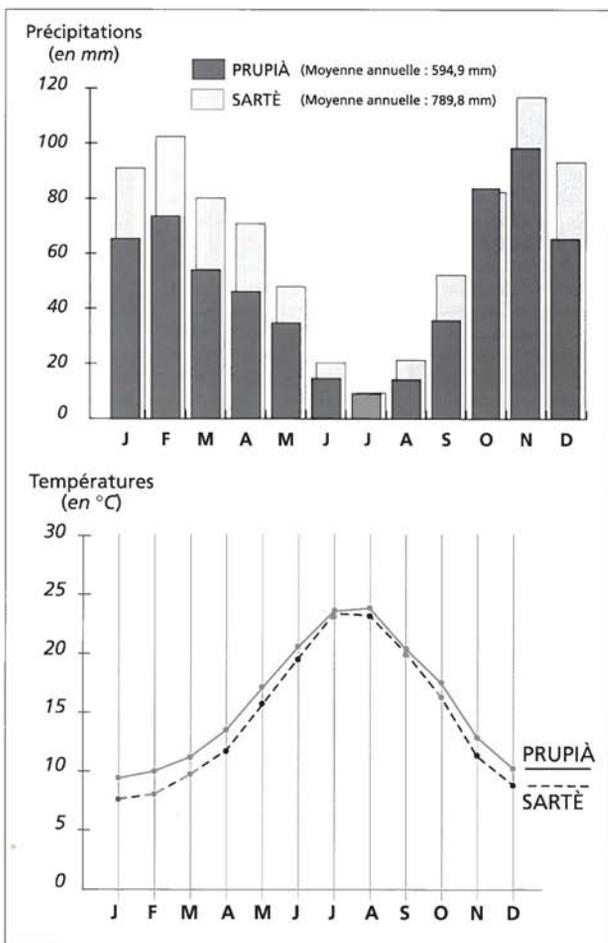
Nous manquons de relevés thermiques à Santa Lucia et à Livia (Lévia) pour approfondir ce constat, mais les données pluviométriques fournies par ces stations révèlent une accentuation au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la mer et que l'altitude augmente.

• Si l'on fait abstraction de l'altitude et si l'on compare trois stations littorales entre elles, Aiacciu (Ajaccio), Prupia (Propriano) et Porti Vecchu (Porto-Vecchio), on s'aperçoit que le Sartenais offre une teinte méridionale intermédiaire entre la région ajaccienne et l'extrême Sud-Est.

De juin à septembre, Prupia (Propriano) a une température mensuelle moyenne supérieure à celle d'Aiacciu (Ajaccio) (+ 1,4°), mais inférieure à celle de Porti Vecchu (Porto-Vecchio) (1,1°). Il y pleut moins qu'à Aiacciu (Ajaccio) (20,4 mm) mais plus qu'à Porti Vecchu (Porto-Vecchio) (+ 18,2 mm), qui reçoit pourtant annuellement 32 mm de plus que le Valincu. De novembre à mars, Prupia (Propriano) est plus « douce » qu'Aiacciu (Ajaccio) (+ 0,8°) mais plus froide que Porti Vecchu (Porto-Vecchio) (0,9°). Il existe donc bien des nuances climatiques entre ces trois stations balnéaires. Porti Vecchu (Porto-Vecchio) est plus aride, a un été plus sec et plus chaud que Prupia (Propriano) ou Aiacciu (Ajaccio), un hiver plus clément mais aussi plus humide. Les contrastes méditerranéens sont donc plus marqués dans l'extrême Sud porto-vecchiais.

Ces constatations permettent de conclure pour le Sartenais à une teinte micro-climatique méridionale, pas aussi vive que celle du Porto-Vecchiais, liée plus à des expositions différentes qu'à l'influence stricte de la latitude. En effet, il faut tenir compte, pour expliquer ces nuances, de l'ouverture différente des golfes au fond desquels se logent ces trois villes. Prupia

(Propriano) et, plus encore Porti Vecchu (Porto-Vecchio), sont en position d'abri comparées à Aiacciu (Ajaccio), exutoire d'une vallée de la Gravona plus ample, qui s'enfonce bien plus à l'intérieur des terres et en altitude, drainant ainsi par des régimes de Nord-Est des courants d'air plus froid. En outre, 80 % des vents qui balait la Corse provenant de l'ouest ou du nord-ouest, la région porto-vecchiaise comme toute la plaine orientale connaît très souvent un effet de foehn : la montagne de Bavedda-Cagna bloque les vents humides et froids sur les bassins sud-occidentaux, tandis que redescend sur le Sud-Est de l'air plus sec et plus chaud.



LES HÉRITAGES HISTORIQUES : LE SARTENAIS ENTRE LA FIN DU MOYEN ÂGE ET LES DÉBUTS DU XX^e SIÈCLE

Alors que, depuis quelques années, des monographies historiques sur les principales villes corse ont été réalisées, l'histoire de Sartè et de ses campagnes environnantes reste encore bien mal connue. Certes les recherches archéologiques menées depuis une trentaine d'années ont révélé l'exceptionnelle richesse de l'occupation préhistorique de cette partie de l'île. Mais les périodes historiques plus récentes, du Moyen Âge à l'époque contemporaine, n'ont fait l'objet que de recherches ponctuelles et aucune synthèse n'a été présentée à ce jour.

C'est pourtant cette période allant de la fin du xv^e siècle jusqu'au début du xx^e siècle qui a été privilégiée dans ce projet. Elle voit en effet naître et s'affirmer dans un contexte difficile, voire même dramatique, un centre urbain, un des rares exemples, avec Corti, de petite ville corse de l'intérieur. Malgré des zones d'ombre liées à l'aspect fragmentaire de la documentation, les recherches ont porté plus particulièrement sur les débuts de cette petite cité fortifiée, sur son rôle de chef-lieu dans le Sud de la Corse, ses structures sociales et son exceptionnelle croissance au xix^e siècle.

SARTÈNE DU XVI^e AU XVIII^e SIÈCLE OU L’AFFIRMATION DIFFICILE DU CHEF-LIEU DE LA PROVINCE DE LA ROCCA

La Rocca à la fin du Moyen Âge : du pouvoir des Cinarchesi à celui de Gênes

La fin du xv^e siècle et les premières années du xv^e marquent l'effondrement de la puissance des seigneurs du Sud – les Cinarchesi^o – dont les deux principaux clans guerriers, ceux de Leca et ceux de la Rocca, sont décimés par l'Office de Saint-Georges. Seules trois petites seigneuries subsistent entre les vallées du Prunelli et du Taravu, celles d'Ornano, de Bozi et d'Istria, sous l'étroite tutelle des représentants de l'Office. Les anciens fiefs des seigneurs de Leca et de la Rocca passent, comme la majeure partie de l'île, sous la domination directe des représentants de l'Office de Saint-Georges et font l'objet, au cours du xvi^e siècle, d'un redécoupage :

- le vaste territoire de l'ancienne seigneurie de Leca, qui s'étendait du golfe de Portu à celui d'Ajaccio (Ajaccio), est partagé en deux provinces, la première centrée sur le



Parure de l'âge du Fer (musée de Liviu).

vieux bourg médiéval de Vicu (Vico), et la seconde animée par la ville nouvelle d'Ajaccio (Ajaccio);

- quant à l'ancienne seigneurie de la Rocca, qui recouvrait tout le sud de l'île depuis le col de Cilaccia jusqu'aux confins du district de Bunifaziu (Bonifacio), elle est aussi partiellement redessinée après la mort, en 1511, de son dernier seigneur, Rinuccio della Rocca, rebelle à Gênes. Sur son flanc nord-ouest, elle perd le gros village d'Ulmetu attribué aux seigneurs d'Istria qui se voient ainsi récompensés de leur fidélité à Gênes lors des dernières guerres féodales;

- à l'extrême Sud, les basses terres faiblement peuplées du « pays de Freto », entre Figari et Porti Vecchju (Porto-Vecchio), relèvent désormais de l'autorité des commissaires de Bonifaziu (Bonifacio).

Pourtant le centre de gravité du pays de la Rocca conserve son unité. Cet espace ouvert sur le golfe du Valincu, adossé aux lignes de crêtes de l'Alcudina, de Bavedda et de Cagna, drainé par le Rizzanesi et l'Urtolu, avait connu aux xiv^e et xv^e siècles



Sépulture de l'Urdinacciu (musée de Sartè)

^o Cinarchesi : leur nom vient de Cinarca, château et piève près du golfe de Savone (Sagone).

un peuplement relativement dense et équilibré entre mer et montagne. Les pièves littorales de Viggiani et Sartè, les pièves montagnardes de Scupamena (Scopamène) et Carbini, ainsi que la piève d'Atallà en position charnière, avaient été un des foyers privilégiés de l'activité des seigneurs Cinrheschi qui dominèrent la Corse-du-Sud entre le XIII^e et le XV^e siècle.

Après une série de guerres privées opposant différents lignages seigneuriaux, dont le récit occupe l'essentiel des chroniques médiévales corses, ce sont finalement les membres de la maison de la Rocca qui l'avaient emporté sur leurs rivaux et qui avaient imposé, à l'époque, leur autorité et leur nom à cette partie méridionale de l'île.

Mais, administrant le pays à partir d'un réseau de petits « castelli » ou de résidences dispersées dans les nombreux villages de leur seigneurie, ils n'avaient pas favorisé le développement d'un bourg important comme l'avaient fait les seigneurs de Leca avec Vicu. Tout au plus avaient-ils marqué leur préférence dans la deuxième moitié du XV^e siècle pour les villages de Santa Lucia et Sant'Andria au cœur de la piève d'Atallà. Dès cette époque pourtant se dessinaient dans la piève de Sartè deux lieux de pouvoir, au caractère il est vrai précaire :

- la colline de San Damiano (Saint-Damien) où un seigneur de la Rocca s'installe au milieu du XV^e siècle avec sa parentèle et sa cour de justice aux abords de l'église de piève;
- et surtout le piton fortifié de Bariccini, au-dessus de la vallée de l'Urtole, qui devient au XV^e siècle le château préféré de ces mêmes seigneurs.

Après la prise et la destruction de Bariccini (1503-1505) par l'Office de Saint-Georges, puis la disparition des derniers seigneurs guerriers de la Rocca, le problème de l'administration de l'ancienne seigneurie se pose rapidement aux débuts des Temps Modernes. Le choix d'un chef-lieu provincial est cependant relativement ouvert et les Génois feront preuve de lenteur et d'hésitation entre les différentes possibilités. La création d'un poste littoral dans le golfe du Valincu paraît avoir été envisagée un temps mais vite abandonnée. Fut envisagée aussi la gestion de ce district à partir du nouveau préside de Portu Vecchju (Porto-Vecchio), ou mieux encore, à partir de la vieille cité ligure de Bonifaziu (Bonifacio) qui avait tissé, depuis le XIII^e siècle, des liens commerciaux étroits avec la Rocca. Cependant les difficultés et les aléas du peuplement de Portu Vecchju (Porto-Vecchio) tout au long du XVI^e siècle, ainsi que la situation vraisemblablement trop excentrée de Bonifaziu (Bonifacio) par rapport aux cinq pièves de la Rocca, favorisent le choix d'une solution « indigène ».

Seuls quelques villages hérités du Moyen Âge, et situés au cœur des pièves de Sartè ou d'Atallà paraissaient alors susceptibles d'accueillir le siège d'une petite administration provinciale génoise avec ses archives et son tribunal. Le choix décisif au cours du XVI^e siècle, et dans des circonstances encore mal élucidées, du site rocheux de Sartè s'ex-



Église romane de Bisughè (Grossa, ph. G. Giovannangeli).

plique sans doute par quelques atouts géographiques et humains :

- celui de la situation d'abord. Bien que relativement excentrée par rapport aux pièves montagnardes de la province, Sartè était bien située, à proximité de la mer et sur le vieux chemin terrestre qui reliait Ajaccio (Ajaccio) à Bonifaziu (Bonifacio), les deux seules cités ligures du littoral occidental de la Corse-du-Sud;

- celui de l'emplacement ensuite. Les éperons granitiques du Pitraghju et de Manighedda présentaient quelques aptitudes défensives en cette période d'insécurité;

- il y a enfin une convergence d'intérêts entre les représentants de Gênes, les clans locaux de gentilshommes de la piève et les familles rurales menacées par les raids barbaresques : il faut à la fois un poste fortifié pour contrôler le pays et un refuge pour fixer les populations.

Une cité fortifiée et menacée au XVI^e siècle

Il existait autour de l'église de piève dédiée aux saints Cosimu (Côme) et Damiano (Damien) un vieux foyer de peuplement médiéval, organisé en une dizaine de villages et de hameaux. Au milieu du XVI^e siècle, et plus précisément dans les années 1550-1552, lorsque la décision est prise de mettre en défense le poste de Sartè, sans doute à l'emplacement de l'un de ces villages médiévaux, aux noms mystérieux comme Solaro ou Casa Corbulaccia, ce réseau d'habitats anciens, déjà largement fragilisé par l'insécurité des débuts du XVI^e siècle,

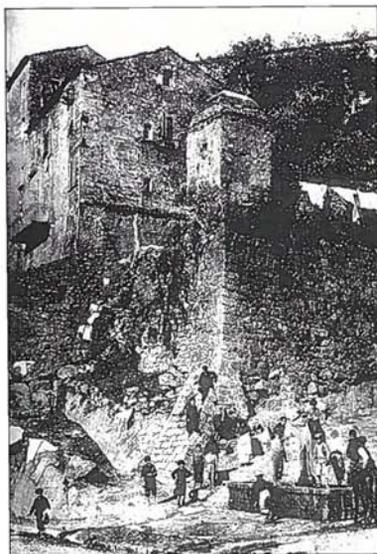
s'étiolo et disparaît. Les familles de la piève, gentilshommes, paysans et artisans, se réfugient dans le bourg de Sartè que l'on entoure de rustiques murailles. Le dispositif défensif réalisé épouse la forme du site rocheux jusqu'à évoquer approximativement la forme d'un pentagone. Quelques modestes ouvrages d'angles, tours ou « guérites », que les habitants de l'époque appellent un peu pompeusement des « bastions », viennent renforcer les murailles. Seul, un puissant bâtiment capable d'une défense autonome avec ses hauts murs percés de machicoulis, le « *Palazzo Pubblico* » contrôle la porte d'accès au site fortifié et en protège le flanc le plus vulnérable. Alors qu'en Corse, la cité fortifiée est un phénomène littoral et destiné avant tout à un peuplement ligure, on a là un exemple rare sinon unique d'un « *castrum* » de l'intérieur, destiné à regrouper des populations rurales alentour, pour mieux les contrôler certes, mais aussi pour les protéger des menaces venues de la mer.

Les villages de la Piève de Sartè au début du XVI^e siècle (d'après un registre de taille de 1557)

Lo Solaro [*]	66 feux
Casa Corbulaccia	45
San Damiano	36
Tignoleca	35
Aresciane	29
Tiseni	15
<hr/>	
Total	226 feux
(soit plus d'un millier d'âmes)	

* C'est vraisemblablement à partir du site de Lo Solaro que se développa quelques années plus tard (après 1550) la petite ville fortifiée de Sartène. Les autres villages furent abandonnés par leurs habitants.

L'aire de recrutement des premières familles sartenaises que l'on peut identifier à l'époque concerne d'abord le cercle des villages environnants, désertés entre la fin du XV^e et la première moitié du XVI^e siècle. Le beau village médiéval de l'Urtolu sur les premiers contreforts du massif de Cagna, celui d'Aracciana sur les hauteurs boisés entre Sartè et Foci Bilzesi ou ceux des terroirs désertés de la piève de Bisughjè fournissent les plus gros contingents. Mais on relève aussi les noms de quelques chefs de familles originaires d'autres pièves comme celles de Viggiani et Tallà, elles aussi exposées aux raids maritimes des « *Turchi* ». Plus curieusement aussi, et révélatrice de l'ancienneté d'une tradition, on remarque la présence à l'intérieur des murailles de familles originaires du Haut Taravu, Currà (Corrano), a Vutera (Guitera), Zicavu, qu'elles soient d'origine roturière ou nobiliaire comme ce Vincentello de Bozi descendant d'un vieux lignage de seigneurs Cinarchesi qui réside à Sartè avec ses enfants dans les années 1560, apparemment bien loin de ses possessions foncières.



Bastion de l'échauguette (milieu XV^e, photo V. Porro)

Le souvenir de ce regroupement de populations dans une période difficile a marqué la mémoire locale puisque deux siècles plus tard, le procureur du roi en poste à Sartè peut écrire :

« La tradition porte que les habitants de cette communauté répandus çà et là dans le territoire, se sont réunis sur ce plateau pour pouvoir mieux résister aux incursions des Turcs, et en effet leur situation était avantageuse. Le plateau ressemble du côté de la plaine à un espèce de rocher inaccessible et de l'autre, la montagne les contraît et les dérobait nécessairement aux insultes et aux regards des barbaresques. Sans avoir des murailles, la construction de la ville forme une espèce d'ovale et annonce le dessein d'avoir voulu se fortifier, on remarque encore des vestiges de murs et de guérites qui font connaître qu'elle était autrefois en état de défense. »

(Patin de la Fizelière, mémoire sur la province de Sartène; ouvrage cité en bibliographie)

La population du bourg fortifié reste cependant fort modeste et dépasse à peine un demi-millier d'âmes, dans un environnement largement marqué par le dépeuplement rural. Quant à la sécurité offerte par les murailles ou par la présence d'un petit groupe d'administrateurs génois, elle est illusoire et porteuse de menaces. Si la cité fortifiée n'a rien à craindre de petites bandes armées battant la campagne, elle ne peut en aucun cas subir un siège en règle mené par une troupe aguerrie, bien équipée d'armes à feu et à la recherche d'un coup d'éclat contre un chef-lieu provincial.

Sampieru Corsu, qui avait repris la lutte contre Gênes un an plus tôt, en fait la démonstration en 1565 en enlevant la place après un siège de 35 jours et en passant la garnison génoise au fil de l'épée. Il fait aussi payer cher aux Sartenais leur insolence à son égard et leur fidélité à Gênes. Moins de vingt ans plus tard, alors que les murailles n'avaient été que partiellement relevées, un autre drame, destiné à avoir un grand retentissement dans l'île, remet en cause l'existence même de Sartè et du peuplement de la Rocca.

La fin du *xvi^e* siècle connaît en effet, malgré la victoire des galères chrétiennes à Lépante (1571), une recrudescence des raids barbaresques en Méditerranée occidentale, dont une des cibles privilégiées est la Corse. Des corsaires musulmans, sous la conduite de renégats chrétiens convertis à l'islam, comme ce Mami Corso (Mami le Corse), maître de galiote à Alger, organisent à partir des nombreuses petites criques du sud de l'île d'inquiétants coups de main vers les villages de l'intérieur. Ne pouvant s'attaquer aux présides génois bien fortifiés comme Aiacciu (Ajaccio) ou Bonifaziu (Bonifacio), ils dévastent de nombreux villages, qu'ils soient proches de la mer comme Arbidali (Arbellara) ou nichés dans les montagnes comme Pacciunituli. À cette date le réseau des tours littorales chargées d'alerter les populations de l'intérieur est loin d'être achevé et la grosse tour de Portu Elice – plus tard Campu Moru – qui commande l'entrée du golfe du Valincu n'est qu'en chantier.

En mai 1583, c'est une véritable flottille de plus d'une vingtaine de bâtiments qui cingle vers la Corse sous le commandement de Hassan Veneziano, roi d'Alger, assisté de Mami Corso et de nombreux autres capitaines de galiotes. Les navires jettent l'ancre près de Sinitosa et débarquent une forte troupe de près de deux mille hommes, composée d'archers, de janissaires ainsi que de marins munis d'échelles et de petites bouches à feu. Sartè est investie à l'aube du 26 mai. Après un combat désespéré de quelques heures, les habitants qui ne disposaient que d'armes blanches et de six arquebuses sont capturés et la cité mise à sac.

Le recensement minutieux des Sartenais victimes de ce raid permet d'estimer à près de 400 ceux qui furent emmenés en captivité, soit plus des deux tiers de la population du bourg, et à seulement 196 le nombre des rescapés qui avaient pu sauter les murailles sous la conduite du piévan, juste avant l'assaut. Le traumatisme créé en Corse et à Gênes par la prise de ce petit chef-lieu fortifié fut très grand, mais l'attachement des survivants à leur cité, ainsi que la volonté du nouveau podestat de tenir à tout prix cette position défensive, empêchèrent la désertion du site :

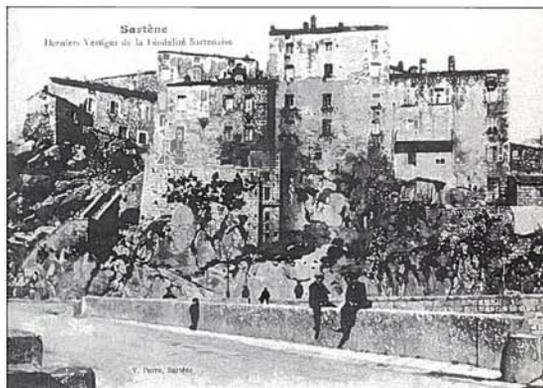
*« si Sartène est abandonnée par ses habitants après l'épouvantable événement qu'ils ont vécu récemment, toute la province de la Rocca sera dévastée par les Turcs ».*⁹

⁹ Sur le sac de Sartène en 1583, on peut se reporter à l'excellent article de G. de Moro cité en bibliographie. Plusieurs indices documentaires paraissent indiquer qu'au moins une partie des Sartenais captifs ont pu être rachetés au cours des années suivantes.

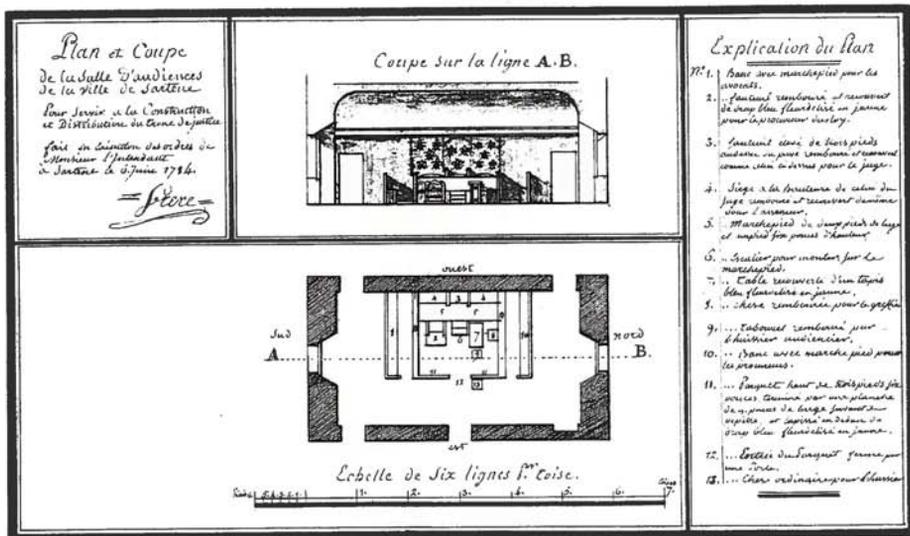
Après ce drame, la défense du site fut renforcée avec l'installation à demeure d'une petite garnison dotée d'armes à feu et la mise en place de périodes de surveillance très contraignantes auxquelles furent astreints tous les habitants mâles de plus de 15 ans. Sans doute s'inquiéta-t-on aussi d'attirer de nouveaux habitants et de les fixer dans la ville ou les campagnes environnantes, suivant des modalités qui ont été jusqu'ici peu étudiées. C'est pourtant une communauté humaine bien affaiblie, qui porte encore les stigmates du sac de 1583, que rencontre quelques années plus tard Monseigneur Mascardi en visite pastorale. Il faudra attendre les premières années du *xvii^e* siècle pour repérer les indices d'une vigoureuse reprise du peuplement et de la croissance de la ville. À partir des années 1620-1630, des maisons de belle facture sont en effet construites hors les murs dans le « *Borgo di Foro* » entre le nouveau couvent consacré à San Francescu (saint François) et une petite chapelle de confrérie dédiée à San Roccu (saint Roch) et à San Bastianu (saint Sébastien). Le dépouillement des premiers registres notariés de la cité de la première moitié du *xvii^e* siècle révèle aussi le redémarrage des activités agricoles, attesté par les nombreux contrats passés entre propriétaires-citadins et pâtres-laboureurs.

Les fonctions de chef-lieu aux *xvii^e* et *xviii^e* siècles

Sartè connaît, du *xvii^e* au *xviii^e* siècle, une lente croissance entrecoupée de crises démographiques et constitue désormais une communauté humaine d'environ un millier d'âmes. Ses fonctions de chef-lieu de la Rocca se renforcent à cette époque mais restent somme toute bien modestes. Un personnel peu nombreux d'origine ligure est chargé d'administrer la province, d'y prélever l'impôt et d'y rendre la justice. Toutes ces activités sont regroupées dans un seul édifice, le Palazzo Publico.



Les fortifications de Sartè vues du pont de Scaledda (ph. V. Porro)



Fac-similé : la salle d'audience du Palazzo de Sartè (Hôtel de ville actuel) avec son décor fleurdelysé (1784).
 C124 Archives départementales de la Corse-du-Sud.

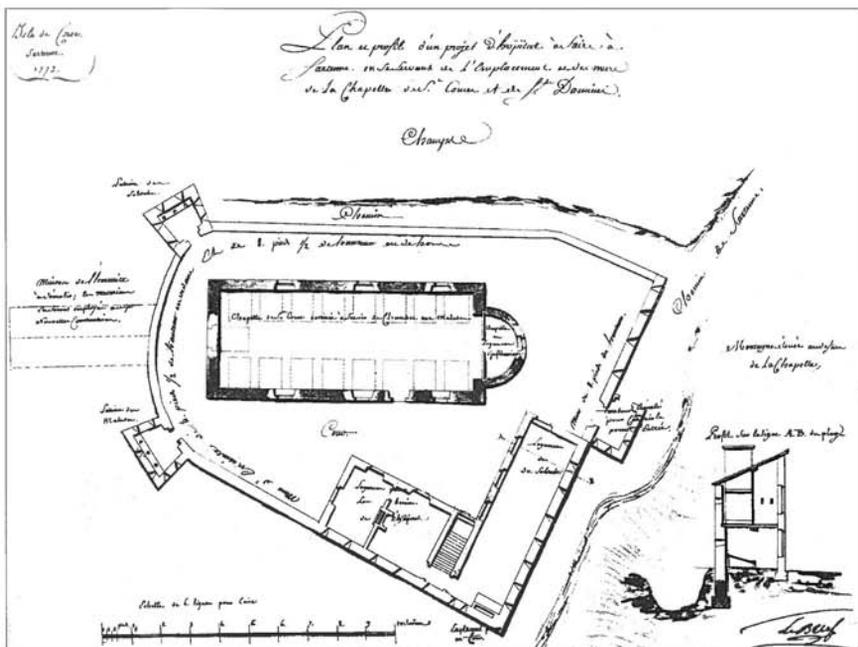
Le rez-de-chaussée du bâtiment sert à la fois de poste de garde et de prison. Au XVIII^e siècle, le procureur du roi Patin de la Fizelière y a vu « des cachots affreux sans air et sans lumière dont l'idée seule exposait un coupable à préférer de fuir au maquis que d'y entrer et qui forçait souvent les juges à ne point punir ou à punir moins de peur de punir trop... ». Les étages supérieurs abritent la salle du tribunal, le dépôt des archives fiscales et judiciaires, les appartements des représentants de Gênes. Un fonctionnaire provincial (« luogotenente ») dirige cette petite administration assisté d'un chancelier, d'un juge et d'un greffier.

Bien que dotée d'une garnison, Sartè ne joue cependant qu'un rôle militaire et stratégique modeste dans l'histoire de l'île. Il y avait une quarantaine de soldats qui tenait le « castello » lors de l'attaque de Sampieru, une vingtaine après le sac de 1583⁹⁹, mais plus d'une centaine de fantassins armés de mousquets dans les années 1620. Il ne s'agit pourtant là que d'une situation passagère car la défense de la ville est en général confiée aux habitants qui doivent avant tout compter sur eux-mêmes. Ce n'est que très épisodiquement que Sartè a joué un rôle d'importante ville de garnison notamment dans les années 1770 après la conquête française, lorsque l'état-major du régiment de Provence y tenait ses quartiers. C'est d'ailleurs à cette même époque que la construction d'un hôpital militaire fut envisagée sur la colline de San Damianu (Saint-Damien). La nef

de la vieille église romane héritée des siècles médiévaux aurait alors servi à l'accueil des malades (voir plan en illustration).

Quant à l'encadrement religieux assuré traditionnellement par le piévan, il se renforce au XVII^e siècle avec l'installation d'une communauté franciscaine qui bâtit en 1630 un couvent hors les murs, dominant la « Piazza Porta ». Les testaments des Sartenais des XVII^e et XVIII^e siècles sont révélateurs du double attachement au nouveau couvent San Francesco (Saint-François) et à la vieille église de pieuve des saints Cosimu (Côme) et Damianu (Damien) qui servent tous deux de lieux de sépulture et qui font l'objet de donations pieuses. La petite église intra-muros Santa Maria di i Grazii (Sainte-Marie-des-Grâces) ne paraît jouer encore qu'un rôle discret jusqu'à la fin du XVIII^e siècle¹⁰⁰. L'autorité religieuse du piévan, quelque peu affaiblie par la concurrence spirituelle des Franciscains, est aussi sérieusement mise à mal par les empiètements du prévôt de Zicavu qui continue de percevoir la dime sur les familles de pasteurs d'origine montagnarde jusque dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

⁹⁹ À cette époque de fortes solidarités religieuses s'expriment dans le cadre de plusieurs confréries dont la plus renommée paraît être celle du Saint-Sacrement. Elle a vocation à prendre en charge les funérailles des habitants de la cité et est sans doute à l'origine de la célèbre procession du Catnacciu le vendredi Saint.



Fac-similé : projet d'hôpital militaire sur la colline de San Damiano (St Damien) (1772) – on remarquera la vieille église médiévale de San Cosimu (Côme) et Damiano (Damien), réutilisée ici en « chambre des malades ».
C124 Archives départementales de la Corse-du-Sud

L'existence de ces fonctions d'encadrement dans les domaines administratif, militaire ou religieux, ne donnent pourtant à Sartè qu'un rayonnement limité. Certes, c'est en ce lieu que les chefs de familles du Sud viennent solennellement signer des traités de paix qui mettent fin à de sanglantes vendettas – ceux de Fuzzà (Fozzano) en 1628, de Sarra (Serra) l'année suivante – ouvrant ainsi une tradition qui se perpétuera jusqu'au début du XIX^e siècle, mais on sent bien, à travers de nombreux indices documentaires, que les notables de la « *Rocca Superiore* » rechignent à se déplacer vers la capitale provinciale. Ils se plaignent dans les requêtes au Gouverneur de l'île de l'éloignement du chef-lieu judiciaire et de sa position relativement excentrée, et demandent le transfert du tribunal dans « un lieu plus central » ou à défaut son dédoublement entre Sartè et un village de montagne.

Le poids démographique des pièves de moyenne montagne comme celle de Tallano, de Scupamena ou de Carbini l'emporte largement à cette époque sur celui de la piève de Sartè qui a des densités encore faibles et une aire d'attraction restreinte. Les hésitations de la toponymie et du vocabulaire

administratif sont sans doute révélatrices de cette situation. Si cet espace méridional est parfois désigné sous l'appellation de province de Sartè, on emploie plus volontiers, aux XVII^e et XVIII^e siècles, le vieux terme médiéval de province de la Rocca. Même hésitation pendant la période révolutionnaire où l'ancienne province de Sartè est appelé district de Tallano par référence sans doute à un des cantons les plus peuplés de ce territoire.⁰⁰⁰⁰

Dans tous les cas, l'identité du « pays sartenais » ne recouvre jamais la totalité de la province (ou plus tard de l'arrondissement), mais correspond à une réalité plus étroite sensiblement limitée aux horizons de la piève.

Cette forte identité de piève s'exprime notamment dans la province de la Rocca par des rivalités séculaires entre communautés qui tentent de s'approprier des terrains de par-

⁰⁰⁰⁰ La même imprécision se retrouve dans la dénomination du golfe du Valincu appelé au gré des travaux cartographiques de ce temps, golfe de la Rocca, golfe d'Atalla ou – plus rarement – golfe de Sartè.



La croissance de Sartè au XVII^e siècle : un beau linteau daté de 1631 dans le Borgu (Ph G. Giovannangeli).

cours pour leurs troupeaux, à la « *piaghja* » comme à la montagne. Tandis que Sartè convoite les pâturages d'été du haut plateau du Cuscionu près du massif de l'Alcudina, jalousement défendus par les communautés de l'Alta Rocca [Quenza, Sarra et Auddè (Aullène)] alliées à celle de Zicavu, cette dernière tente d'obtenir un accès aux terroirs littoraux du Sartenais. Et Sartè, malgré son statut de chef-lieu provincial, ne parvient guère à imposer ses vues (voir plus loin).

Ces rivalités micro-régionales donnent une coloration particulière aux luttes qui marquent l'histoire de la Corse au XVIII^e siècle. La cité, où réside un représentant du pouvoir génois et dont les habitants furent longtemps fidèles à la Sérénissime, se retrouve à nouveau très exposée. Des sièges, des escarmouches, des mises à sac du Palazzo scandent l'histoire de Sartè de 1729 à 1800. Or les assaillants, qu'il s'agisse de patriotes corses comme en 1731 ou de véritables « chouans » hostiles à la République française en l'an IX (octobre 1800), se recrutent majoritairement dans les populations montagnardes (notamment les farouches « *Zicavesi* ») avec lesquelles existent de lourds contentieux.

Le souvenir des menaces successives pesant sur la ville, venues de la mer au XVI^e siècle, puis des montagnes au XVIII^e siècle, a sans doute favorisé une forme de particularisme sartenais fait de méfiance, de repli sur soi et de « splendide isolement » face à un environnement considéré comme hostile. Les habitants ont aussi montré leur attachement, malgré bien des vicissitudes, aux prérogatives administratives de leur cité qui est destinée à devenir, après la Révolution française, le chef-lieu d'un des cinq arrondissements de l'île. À la fin de l'ancien Régime, le procureur du roi Patin de la Fizelière avait bien perçu que cette modeste agglomération était destinée à jouer, de par sa

situation géographique et son héritage historique, un rôle plus important :

« La ville de Sartène, très ancienne et très célèbre dans l'histoire du Delà des Monts, a toujours servi aux commandants, juges ou commissaires des différents gouvernements. Sa situation la rend recommandable à 13 lieues d'Ajaccio, à 10 de Bonifacio, à 2 lieues du golfe de Valinco, étant d'ailleurs sur la ligne du grand chemin qui se formera par ordre du Roi, elle doit devenir presque nécessairement une des communautés les plus intéressantes de l'île. [...] »

On rebâtit actuellement la Maison du Domaine autrement dite le Palais. Ainsi la justice trouvera enfin dans cet édifice un tribunal convenable qui concourra à lui donner cette représentation si nécessaire dans un pays où l'orgueil et l'ignorance retiennent les égards de l'honnêteté et de la bienséance. [...]

(Et comme Sartène est distinguée par le Siège royal, considérée par son ancienneté, la noblesse de ses habitants et la force de sa situation... on pourrait espérer d'en faire un endroit important; il servirait au moins de modèle à tous les habitants de la Rocca car on doit avouer qu'entre Ajaccio et Bonifacio, il faut un dépôt intermédiaire pour la culture et les arts comme pour les mœurs et la justice. »

C'est une lourde responsabilité dévolue ici aux Sartenais par cet homme des Lumières, celle de modifier les manières de vivre et de penser des habitants de la Rocca... S'il a sans doute fait preuve d'optimisme dans ce domaine, il a cependant bien perçu la fonction de ville-relais que pouvait jouer Sartè entre Ajaccio (Ajaccio) et l'extrême Sud.

SIGNORI ET PASTORI, TERROIR ET SOCIÉTÉ DU DÉBUT DU XVII^e AU DÉBUT XIX^e SIÈCLE

Un vaste terroir

Si l'emprise de Sartè sur la province de la Rocca reste limitée, elle est quasi absolue sur un vaste terroir de plus de 30000 hectares qui s'étend de la rive gauche de la Rizzanesi jusqu'au massif de Cagna. Cette contrée appelée à l'époque « la *Comarca di Sartè* » connaissait une grande extension vers l'ouest, en direction de l'ancienne piève de Bisughè dépeuplée à la fin du Moyen Âge. Les témoignages des contemporains sur le domaine agricole de Sartè s'accordent à reconnaître qu'il s'agit là d'un « bon pays » : « *bellissimo paese per ogni bene per seminate e bestiaime... ed questo paese di Sarteni con quello d'Atalla sono dei migliori luoghi di Corsica* » écrit l'évêque Giustiniani au début du XVI^e siècle tandis que d'autres observateurs vantent deux siècles plus tard les

bonnes aptitudes agricoles du Sartenais « *pour les grains, la vigne et les pâturages* ». Même s'il faut accueillir avec prudence ces témoignages élogieux de lettrés, qui font peu de cas ici des contraintes naturelles, il n'en est pas moins vrai que ce vaste terroir agricole est une source de fierté pour les Sartenais et pratiquement leur seule source de revenus. La céréaliculture extensive et l'élevage transhumant sur des pâturages d'hiver sont les deux activités dominantes. Les terres labourées à l'aire par « une puissante compagnie » de près de 300 paires de bœufs produisent à la fois du froment, de l'orge et de l'avoine. Les techniques agricoles observées aux *xvii^e* et *xviii^e* siècles seront amenées à perdurer jusqu'au début du *xx^e* siècle.

« Après avoir laissé reposer 6, 7 et 8 ans une terre qui a toujours conservé les racines qui la couvrent de maquis, écrit Patin de la Fizelière observateur minutieux et incontournable des réalités locales, on va couper ce maquis au mois d'Avril. On laisse la tige de chaque branchage, on étend sur terre les branches coupées, on les laisse exposées au soleil jusqu'à mi-août, on les brûle alors; la cendre engraisse la terre, on l'ouvre au mois d'octobre ou de novembre, en se gardant bien de détruire les racines, on sème l'orge la première année et du froment la deuxième et la troisième; après quoi on laisse la terre donner son suc à cet arbuste qui repoussant, peut être recouppé de nouveau après 7 ou 8 ans ».

Compte tenu des densités humaines relativement faibles de l'époque et de la localisation d'une grande partie des terres emblavées à proximité du littoral, un commerce maritime des surplus céréaliers s'est même établi dès le début du *xvii^e* siècle et se maintiendra jusque dans la première moitié du *xix^e* siècle. Ce sont surtout des Capcorsins propriétaires ou affréteurs de voiliers de faible tonnage qui viennent s'approvisionner en froment dans les nombreuses criques du littoral sud-ouest de l'île; Campumoru, Purtigliolu, Tizzà, Murtoli et Roccapina sont à cette époque des « ports » exportateurs de

blé du Sartenais! Le grain était entreposé dans des maisons fortes ou dans de grosses tours littorales comme Campumoru avant d'être embarqué à destination des villes maritimes insulaires comme Ajaccio (Ajaccio) ou Bastia, ou même vers des cités de la côte ligure. Il ne s'agissait toutefois que de quantités modestes reflétant des excédents épisodiques. Ces périodes de bonnes récoltes alternaient avec des années de disette et lorsque la soudure s'avérait impossible, les habitants de la piève espéraient alors l'arrivée de navires chargés de leur apporter quelque secours en grains. La production et la vente de céréales n'en restent pas moins, avec l'élevage, un des fondements de la richesse des familles de propriétaires fonciers qui résident à Sarté.

Comme le blé, certains produits d'élevage (fromages, porc salé) font l'objet d'un petit trafic maritime animé par des patrons de barques venus d'Ajaccio (Ajaccio) et parfois de Capraia ou même de Naples. Cette production est cependant destinée pour l'essentiel à l'autoconsommation, au même titre que les produits du « *circolo* » (le cercle des cultures arbusives et irriguées qui entourent la ville dans un rayon de un à deux milles). Cet espace péri-urbain soigneusement délimité, qui associe planches de jardin, pièces de vigne et oliveraies, fait l'objet d'une attention soigneuse de la part des Sartenais, inquiets des risques d'intrusion du bétail. Malgré la surveillance de garde-champêtres élus (les « *baroncelli* »), les bris de clôtures et de barrières (« *sepi e chiudendi* ») par des animaux errants sont fréquents et causent des dommages considérables. Les registres notariés conservent d'ailleurs la trace de constats en bonne et due forme des dégâts occasionnés par les animaux ayant échappé à la vigilance de leurs gardiens. On peut aussi fréquemment déceler dans les textes une certaine animosité vis-à-vis des bergers transhumants originaires des pièves montagnardes – et plus particulièrement du Haut Taravu – qui font pacager leurs troupeaux sur le territoire de la piève de Sarté. Au début de l'hiver 1649, les Sartenais tentent même d'exiger de ces derniers une caution exorbitante de 100 livres « *à verser entre les mains du lieutenant de Sartène avec engagement de ne causer aucun dommage aux cultivateurs et aux biens* ». (Civile Governatore série 1C, Archives départementales d'Ajaccio)

Les relations sociales seraient-elles seulement marquées par une rivalité traditionnelle entre des cultivateurs sédentaires, résidant dans le bourg, et des groupes de pasteurs transhumants venant des pièves montagnardes? La réalité est à la fois plus complexe et plus originale. En effet, sur ces terroirs dévastés au *xvi^e* siècle, l'absence de bras se fait sentir et la nécessité d'un repeuplement s'impose. Or les rudes montagnards



Murtoli.

de Zicavu, avec lesquels des relations s'étaient tissées depuis l'époque médiévale, représentent une main-d'œuvre toute trouvée pour les familles citadines qui se partagent les terres de la piève. Aussi la société sartenaise, telle qu'elle s'organise aux débuts des temps modernes, est-elle formée de groupes sociaux nettement différenciés comme celui des propriétaires fonciers qui vivent « noblement » à la ville et celui des pâtres-laboureurs, souvent d'origine montagnarde, qui se dispersent sur un vaste terroir. Entre ces familles de *signori* et de *pastori*, les groupes intermédiaires de marchands, d'artisans ou de cultivateurs indépendants restent numériquement très modestes.

Une société fortement hiérarchisée

À l'exception de quelques familles de marchands, de commerçants en grains ou d'administrateurs d'origine ligure, les **dominants** sont presque exclusivement représentés par des familles de la « nobilita » locale. L'origine de ces familles que la tradition orale désignera plus tard sous le nom de « *Scgios* » (contraction de *Signori*) est encore mal connue : sont-ils des descendants de « *Principali* » de piève qui jouèrent un rôle important à la fin du Moyen Âge dans la remise en cause du pouvoir des seigneurs ? ou les derniers survivants de ces lignages Cinarchesi qui avaient été partiellement décimés dans les années 1480-1510 ? ou encore les héritiers de notables locaux qui connurent une ascension rapide à partir du XVI^e siècle dans l'orbite du pouvoir de Gênes ?

Selon les groupes familiaux, ces trois hypothèses peuvent être également recevables, même s'il faut sans doute privilégier des continuités entre les derniers siècles médiévaux et le début des Temps Modernes. Nombre de chefs de villages, de Fuzzà (Fozzano), de l'Urtolu ou de l'Alta Rocca s'étaient montrés hostiles à Rinuccio, dernier seigneur du Sud de 1483 à 1511, et avaient soutenu la cause de l'Office de Saint-Georges. Leur fidélité à Gênes avait fait de leurs descendants au XVI^e siècle des « *Benimeriti* », qui se distinguaient des autres habitants de la piève par deux privilèges : l'exemption de l'impôt direct (la taille) et le droit au port d'armes qui était strictement réglementé à l'époque. C'est pendant cette période d'insécurité qu'ils se sont installés avec leur parentèle à l'intérieur des murailles de Sartè où ils vivent noblement.

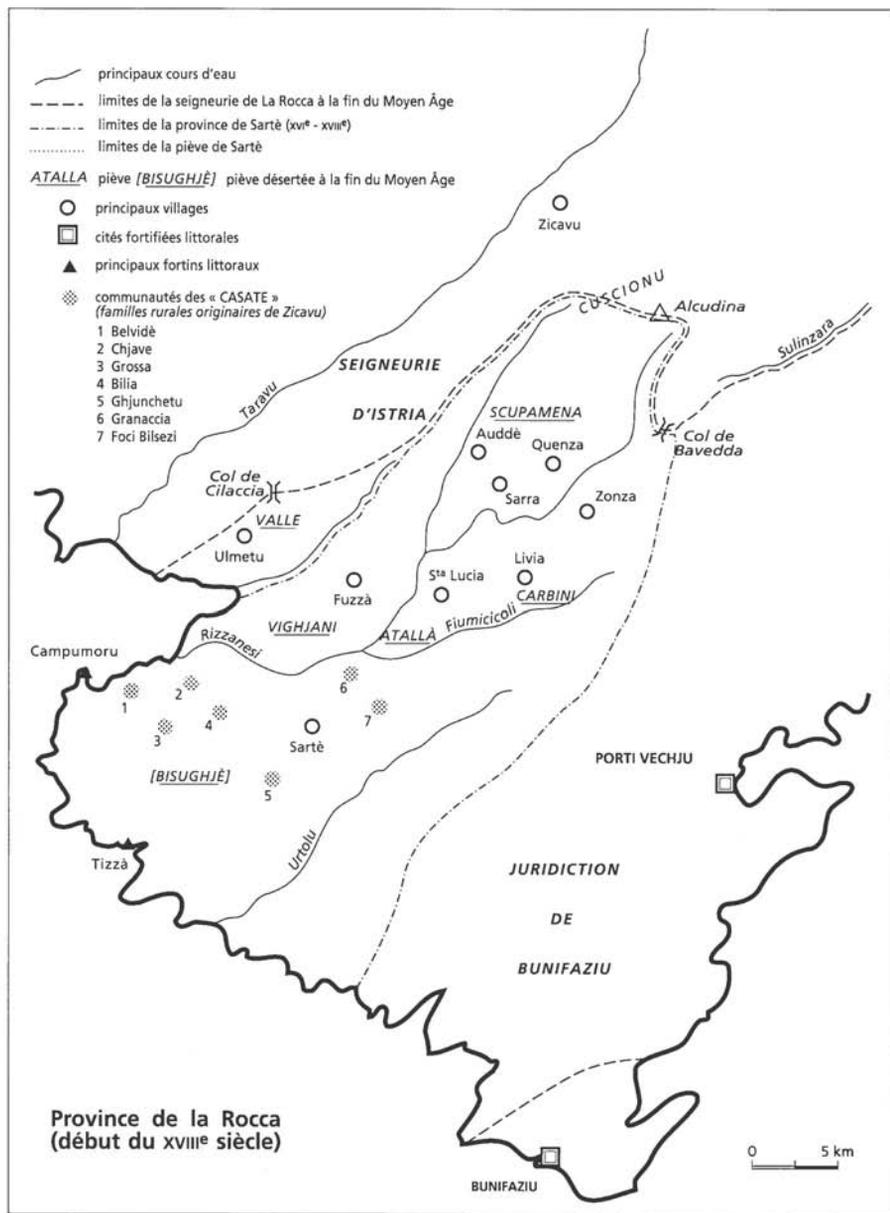
Leur champ d'action, circonscrit au Sud de la Corse, est singulièrement rétréci par rapport à celui des seigneurs Cinarchesi du Moyen Âge, qui n'hésitaient pas à se lancer dans d'ambitieuses chevauchées guerrières à travers toute l'île. Mais ils ont conservé de cette tradition seigneuriale médiévale un comportement altier et un attachement jaloux



Maison fortifiée, Santa Lucia di Tallà.

à leurs titres et privilèges. C'est parmi eux que se recrutent les représentants de la piève ou de la province chargés de porter requêtes et suppliques au gouverneur de l'île ou de participer à l'élection du Conseil consultatif des Nobles VI. Ils exercent enfin tout naturellement un contrôle absolu des charges municipales ou religieuses de la communauté de Sartè. Ils sont « *padri del Comune* », « *magnifici anziani* », ou « *piuwani* ». Mais c'est sans doute l'office de « *Capitano* », dont le titulaire avait pour mission de défendre le territoire contre les incursions des Turcs ou des corsaires et de poursuivre les bandits, qui était le plus prisé. Cet officier pouvait en effet porter le « *pugnale* » et la « *spada* » (le poignard et l'épée) jusque dans les villes-fortes du littoral et conservait son titre à vie, une fois sa charge accomplie.

Ces activités prestigieuses à l'échelle locale s'appuient sur des sources de revenus provenant essentiellement de la rente



foncière. Certes les « *Prepotenti* » du Sartenais ne sont plus maîtres de seigneuries comme leurs voisins d'Istria ou de l'Ornano, mais ils disposent de vastes patrimoines fonciers. Et si les terres communes ou de libre parcours représentent une part souvent importante dans l'occupation du sol des pièves de l'île, elles sont pratiquement inexistantes dans le Sartenais à l'époque moderne. Alors que les seigneurs médiévaux de la Rocca s'accommodaient fort bien de structures agraires largement communautaires, la privatisation des terres s'accéléra à la charnière des xv^e et xvi^e siècles, sur fond de guerres et de dépeuplement. La remise en cause, ici, du droit de libre parcours suscite l'inquiétude des pasteurs transhumants qui demandent, par le biais de leurs représentants, « *que les propriétaires fonciers ne perçoivent pas de droits (erbatici e giandatici) sur les bergers des troupeaux qui pacagent sur les terres ouvertes, pacages libres et communs selon les statuts de la Corse; sinon ces bergers risquent de devenir les vassaux des propriétaires fonciers.* »⁶

Au début du xvi^e siècle, les premiers registres fiscaux ne mentionnent que 13 familles de gentilshommes sur 226 familles recensées dans la piève. Deux siècles plus tard, au moment de la conquête française, les familles nobles en arrivent à représenter jusqu'à la moitié de la population de la cité, sous l'effet conjugué de leur forte fécondité et de l'extension de leurs titres à leurs collatéraux. On peut alors dénombrer dans les années 1770, davantage de familles nobles à Sartè que de familles roturières (88 dans le premier cas et 86 dans le second).⁷⁰

Les patronymes les plus couramment portés dans la *nobilita* sartenaise à partir du xvii^e et du xviii^e siècle sont au nombre de 5 ou 6 : les familles Pietri, Susini ou Ortolì sont largement majoritaires tandis que d'autres patronymes sont moins fréquents dans la cité : Rocca Serra, Durazzi ou Peretti. Leur pouvoir sur la terre et sur la ville leur a permis de s'imposer aux humbles (« *villani* », « *pastori* », « *compagni* ») et de constituer des clientèles rurales qui leur doivent soutien et fidélité.

En l'absence d'études suffisantes, on sait cependant encore peu de choses sur leurs stratégies matrimoniales et sur leur niveau de revenus. Ils paraissent cependant avoir tissé des liens avec les *Principali* des pièves voisines de l'Alta Rocca, du pays d'Istria ou même de la cité d'Aiacciu (Ajaccio) (ne trouve-t-on pas un Charles Bonaparte propriétaire à Cauria au début du xvii^e siècle ?). Pourtant, à l'exception de quelques chefs de familles qui ont acquis une certaine aisance, nombre d'entre eux ont des revenus médiocres et vivent à la fin de l'ancien Régime dans la crainte de la dérogeance. Aussi font-ils preuve d'un attachement farouche aux qualités et privilèges qui les distinguent des roturiers. On les considérait à l'époque

comme les « Gascons » de la Corse et en 1789, ils expriment bruyamment leurs ressentiments lorsque l'Assemblée Constituante décide de supprimer les privilèges : « *Les suppliquants font part de leur vive douleur de se voir dépouiller des honneurs, privilèges et prérogatives attachés à leur qualité de noble... et se plaignent surtout de ne pouvoir se prévaloir de ce titre à l'étranger ou dans les actes de la vie publique* » (protestation des nobles de Sartène contre les décisions prises par l'Assemblée, *Études Corses*, 2^e trimestre 1955, article de B. de Gaulejacques et P. Lamotte).

L'existence de ce groupe numériquement important de familles aux traditions aristocratiques affirmées représente une des permanences sociales de l'histoire de Sartè depuis le xvi^e siècle jusqu'au début du xx^e siècle.

L'autre moitié de la population citadine de Sartè est constituée au xviii^e siècle de *petites gens* aux patronymes très divers et dont l'origine géographique ne se limite sans doute pas aux pièves de l'extrême Sud. Ce petit monde urbain est entrouvert à des familles venues des cités littorales d'Aiacciu (Ajaccio) ou de Bonifaziu (Bonifacio), ou même de plus loin, de Ligurie ou de Toscane. Ils sont artisans, jardiniers, meuniers, hommes de peine ou parfois domestiques au service des familles citadines aisées.

Cependant les textes mettent davantage en lumière le rôle des *familles rurales* qui travaillent dans les campagnes environnantes. C'est à elles que les grandes familles citadines ont recours pour mettre en valeur leurs domaines céréalières (les « *tenute* ») et pour garder leurs troupeaux de gros et de petit bétail. Toute une série de contrats agraires sont dûment enregistrés devant notaire du xvi^e au xviii^e siècle, notamment des baux à mi-fruit et à durée limitée appelés contrats « *a soccida* ». Ces contrats de métayage placent rapidement les habitants des campagnes dans une situation de dépendance vis-à-vis des propriétaires citadins.

Ces ruraux sont à une écrasante majorité originaires des hautes terres du Sud, et plus particulièrement de la haute vallée du Taravu. Ce sont surtout les « *Zicazesi* » qui jouent un rôle déterminant dans la reconquête des terroirs littoraux dévastés au xvi^e siècle lors des raids barbaresques. D'anciennes relations s'étaient tissées, dès le Moyen Âge, entre les communautés pastorales montagnardes et les seigneurs de la Rocca qui portaient volontiers le titre de « Comtes du Talabo ».

Ces bergers, dont la vie est scandée par le rythme de la transhumance, passent l'hiver dans les campagnes sartenaises et l'été sur le plateau du Cuscionu. Pourtant au xviii^e siècle, nombre d'entre eux se sédentarisent et créent une trame relativement dense d'habitats ruraux. Si la majorité des hameaux n'est constituée que d'humiles masures (*Pasciali*), certains construisent des maisons de belle facture à étage et à parements soignés. Les habitats désertés de Pitrosa, sur le flanc droit de la vallée de l'Urtolu ou de

⁶ Civile Governatore (1C57) Archives départementales de la Corse-du-Sud

⁷⁰ Voir J.B. Pisano « La population et l'espace familial à Sartène ». Sur les 800 habitants de la cité, 442 sont considérés comme nobles



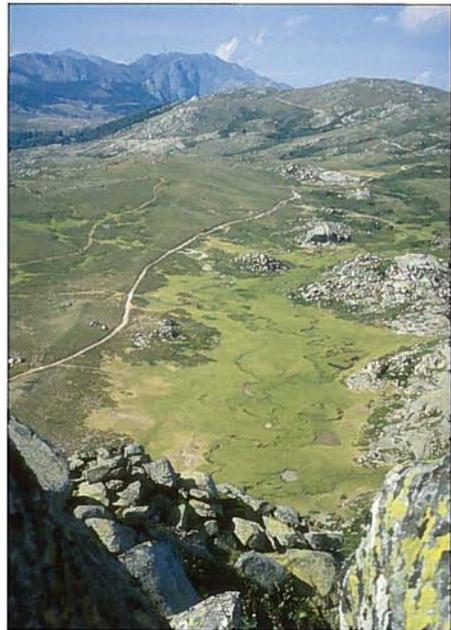
Cabane de berger à Fraulettu (ph. G. Giovannangeli).

Chjavi au-dessus de la plage de Purtigliolu, offrent de beaux exemples de cette architecture rurale du XVIII^e siècle. Parfois aussi ces familles de bergers redonnent vie à des villages qui avaient disparus depuis la fin du Moyen Âge, comme celui de Grossa dans l'ancienne piève de Bisughjè. Chaque village ou hameau est le lieu privilégié d'enracinement d'un groupe familial (« *una casate* »), ayant à sa tête un patriarche ou une association de frères. Aussi les campagnes de la piève de Sartè sont-elles désignées dans les textes du XVIII^e siècle sous le nom de « pays des *casate* ». C'est à cette époque que se fixent les patronymes de la plupart des familles rurales du Sartenais, celui des Leandri à Granaccia, des Paganelli et des Nicolai à Foci Bilzesi, des Codaccioni à Bilia...

Si le statut social de ces familles de bergers est extrêmement précaire au XVII^e siècle, leur situation paraît cependant s'améliorer au XVIII^e siècle et quelques uns d'entre eux, devenus laboureurs, acquièrent une relative indépendance vis-à-vis des nobles familles de Sartè. Nombre de ces groupements familiaux prennent même suffisamment d'importance pour constituer des communautés villageoises à part entière, qui élisent leurs premiers édiles municipaux (« *anziani e padri del commune* »). C'est le cas notamment des villages de Grossa, Bilia, Ghjunchetu, Foci et Granaccia. Pourtant ces familles de bergers et de cultivateurs continuent de faire l'objet d'une véritable exclusion sociale de la part des citadins, qui les considèrent comme des résidents temporaires (« *alberganti* ») et des « *pastori zicavesi* » étrangers à la communauté de piève. D'autre part, les relations qu'ils entretenaient avec la communauté-mère de Zicavu se distendent au milieu du XVIII^e siècle, même s'ils continuent encore quelque temps d'y payer la dime. Certes, ils acceptent de donner refuge entre 1737 et 1739 au curé Pierre-Marie Bucchini, prévôt de Zicavu, grande figure du mouvement national

recherché par les Génois, mais ils ne s'associent pas pour autant aux opérations militaires des montagnards du Haut Taravu. Et lorsque les officiers municipaux de Zicavu prétendent limiter le droit d'accès des bergers des « *casate* » aux pâturages d'été du Cuscionu, la rupture paraît consommée. Sartè tente alors de revendiquer ces pâturages de montagne au nom des « droits immémoriaux » des bergers transhumants. Elle s'engage alors dans un long contentieux qui va l'opposer pendant plus d'un siècle à une « ligue montagnarde » animée par Zicavu et hostile à ses prétentions. Si les revendications sartenaises n'aboutissent finalement pas, elles sont à l'origine d'une importante production de textes, dans lesquels les représentants de la cité expriment avec beaucoup d'emphase, et un peu de mauvaise foi, leur point de vue

sur le Cuscionu (ils prétendent en effet parler au nom des familles rurales du Sartenais, qu'ils considèrent pourtant dans la vie quotidienne comme « étrangers » à la piève). En 1841, un projet de lettre, vraisemblablement destinée au préfet de la Corse et annexée au registre des délibérations municipales,



Pâturages du Cuscionu (ph. G. Giovannangeli).

règle la permanence de ce conflit dont on trouvera encore quelques échos jusqu'à la fin du XIX^e siècle :

« *Ce que nos devanciers disaient en 1776, nous pouvons le répéter en 1841. Les raisons sont identiques... Prétendre contester les droits de Sartène sur la Coscione, c'est vouloir effacer un grand fait consacré par la série des siècles... (Le Coscione de Sartène) a fait l'alimentation principale de nos populations tout au long du Moyen Âge où la culture territoriale était absolument arriérée et le produit de nos troupeaux constituait notre principale ressource. Sans le Coscione où les aurait-on amenés pacager pendant les chaleurs périodiques de l'année? Qui ne sait l'impossibilité de les garder aux plages où les maladies, les épidémies enfantées par une atmosphère brûlante et les exhalaisons insalubres les auraient exterminés?... Il est déplorable que nos titres aient disparus mais à qui la faute? aux événements majeurs, aux vicissitudes sociales qui se sont accumulées sur l'histoire du pays... (aux) actes de vandalisme exercés par les ennemis de la patrie dans nos dépôts publics et plus particulièrement dans les archives provinciales de la Rocca... C'est la destruction de ces archives qui a encouragé la tendance usurpatrice des agresseurs montagnards. Mais n'importe, le passé parle trop haut par lui-même, il n'est point destructible comme les archives.* » (23 mai 1841, registre n° 3 des délibérations municipales de Sartène)

Citadins et ruraux dans une période cruciale de l'histoire de la Corse (de 1750 à 1830)

Ces conflits agraires vont donner une coloration particulière aux affrontements politiques et militaires qui caractérisent le long siècle « de révoltes et de révolutions » entre 1750 et 1830. Sartè, résidence du lieutenant génois et de puissantes familles nobiliaires, cristallise, dès les premières révoltes contre Gênes, l'animosité des montagnards des pièves voisines.

En 1751, le général Lusinchi, à la tête de deux mille patriotes, marche sur Sartè, prend la ville après quelques jours de siège et met à sac le « *palazzu* » du lieutenant génois, ainsi que plusieurs domaines nobiliaires dans l'Urtolu et le Rizzanesi. L'année suivante, la cité est de nouveau assiégée par une forte troupe de patriotes corses recrutés surtout parmi les « *Zicavesi* », mais les habitants restés fidèles à Gênes refusent de se soumettre. Une nouvelle tentative en 1759 n'aura pas plus de succès. En avril 1756 pourtant, le roi Théodore de Neuhoff avait fait une entrée solennelle dans la ville, accueilli par les familles citadines et les familles rurales environnantes qui avaient toutes prêté serment à « l'unité de la patrie ». Pourtant les notables sartenais hésitent et font preuve d'une grande tiédeur vis à vis du combat des patriotes corses, à quelques remarquables exceptions près comme celle de Michel Durazzo dont la tête est mise à prix par Gênes et qui tente, après le départ de Théodore, de poursuivre la lutte avec l'appui de « *paisani* » issus des *casate*. Dans la situation troublée qui caractérise le milieu du XVIII^e siècle, les notables de la Rocca continuent cependant de se distinguer par un par-

ticularisme ombrageux. Ils se méfient des « hommes du Nord » qui encadrent le mouvement national, s'inquiètent de la présence répétée des montagnards du Haut Taravu sous les murs de la ville, et restent attachés aux privilèges accordés par Gênes qu'ils ne veulent pas voir remis en cause. Durant toute une partie du XVIII^e siècle, Sartè, avec la plupart des pièves du pays d'Istria et de la Rocca, se trouve dans la situation d'une petite république aristocratique pratiquement indépendante des différents pouvoirs qui gèrent l'île. Aussi Pasquale Paoli juge-t-il sévèrement ces « sudistes » attachés aux honneurs, éternellement insatisfaits, dont la prétention au commandement lui paraît excessive. Et ce n'est que tardivement, en 1763, soit huit ans après la Consulte (Consulta) de Casabianca, qu'il peut obtenir à la Consulte de Sartè le ralliement des hommes de la Rocca à la cause nationale.

Si la conquête française ne remet pas en cause les titres et privilèges nobiliaires hérités des siècles précédents, la période révolutionnaire voit resurgir de nouveaux clivages politiques. Après avoir refusé en 1789 la suppression des privilèges, les notables du Sartenais se divisent. Les uns favorisent l'élection en 1792 du jeune Napoléon Bonaparte au grade de lieutenant-colonel de la Garde Nationale du « district d'Ajaccio-Tallano ». L'année suivante, lors de la Consulte de Corti, d'autres représentants influents de la communauté sartenaise apportent leur soutien à Pasquale Paoli qui vient d'être mis hors la loi par la Convention.

Les relations conflictuelles avec les montagnards du Sud se poursuivent jusqu'à l'extrême fin du siècle comme en témoignent les événements d'octobre 1800. Les habitants de Sartè, désormais ralliés à la cause de la République, résistent victorieusement au siège de plusieurs milliers de « rebelles » venus du Haut Taravu, de l'Alta Rocca et même du Fiumorbu, véritables « chouans » insulaires hostiles à la politique religieuse de la Révolution. Le récit du siège révèle une rare solidarité entre les représentants des vieilles familles citadines et les magistrats issus des familles rurales du district (les citoyens Étienne Durazzi ou Antoine Pietri côtoient ici les juges Lucchini et Tramoni parmi les plus ardents défenseurs de la cité).⁹

Cependant les rivalités politiques entre familles influentes restent vives et ont perduré jusqu'au début du XIX^e siècle. L'histoire de Sartè a surtout retenu de cette période les sanglants événements de septembre 1830 qui déchirèrent durablement cette petite société urbaine. Chargée d'accueillir le nouveau sous-préfet après la Révolution parisienne des « Trois Glorieuses » et la chute du roi Charles X, une Garde Nationale constituée de familles du Borgu, de sensibilité bonapartiste ou républicaine, et appuyée par des paysans des environs et des habitants des montagnes venus en grand nombre, organise un défilé à travers la ville au son du *culombu* et du tam-

⁹ Le récit de ce siège a été publié par Pierre Lamotte : « une page héroïque de l'histoire de Sartène, le siège de Vendémiaire an IX », *Corse historique* n° 12, 4^e tr. 1963.

bour. Dans le quartier de Sant' Anna, les manifestants sont pris sous le feu meurtrier des partisans de l'ancien maire, favorable aux Bourbons, et plusieurs d'entre eux sont tués ou grièvement blessés.

La situation de Sartè dans les années qui suivent n'est pas sans rappeler celle des cités italiennes du Quattrocento, lorsque les familles patriciennes s'opposaient dans de sanglantes vendettas avec l'appui des petites gens de leurs quartiers et des bergers de leurs domaines. C'est une ville et une région en état de siège qui apparaît dans les archives locales de l'époque, comme en témoignent ces rapports du sous-préfet pendant l'hiver 1835 :

« De grands malheurs ont surgi. Cinq meurtres et deux tentatives d'assassinat ont marqué la courte période de sept mois qui vient de s'écouler; du sang a été successivement versé à San Martino, à Quenza, à Lèvia, à Serra et à Sartène, et de ce sang ont jailli de nouvelles inimitiés, de nouveaux aliments à l'ignition permanente qui dévore le pays. Les animosités qui divisent la ville de Sartène, et qu'aucune éteincille (sic) ne semble signaler en ce moment, couvent sous la cendre et tendent visiblement à se perpétuer » (8 janvier 1835)⁹⁰

« Nos tristes prévisions ne se sont que trop réalisées. Aujourd'hui, à deux heures environ après midi, une rencontre fortuite a eu lieu entre les deux parties qui divisent la ville de Sartène dans la plaine de Rizzanesse. Les frères Alexandre et Camille Pietri, appartenant au parti de l'ancienne Garde Nationale, sont demeurés sur la place criblés de balles. Les individus du parti opposé, qui ont figuré dans cette malheureuse affaire, ont pris la fuite. Cependant on assure que le sieur Jérôme Roccaserra, frère de l'ancien maire, a été grièvement blessé au bras. Dès que j'appris ce funeste événement, je me rendis sur la place publique; j'invitai la garnison à prendre immédiatement les armes et je lui fis occuper les postes les plus importants de la ville afin qu'elle pût au besoin empêcher d'autres malheurs... » (26 février 1835)⁹⁰

Sans doute les récits de ces événements sanglants ont-ils contribué à forger une image sombre et farouche des régions méridionales de l'île. Ils inspirèrent à Prosper Mérimée, en visite dans l'île en 1839, quelques années seulement après la signature d'un traité de paix entre familles rivales, des passages célèbres de *Colomba*, comme la scène du duel entre le frère de l'héroïne et les Baricini. C'est pourtant au cours de cette période que démarre plus

silencieusement une longue phase de croissance agricole qui aura des conséquences durables sur le développement de Sartè.

LE SARTENAIS DU MILIEU DU XIX^e SIÈCLE À 1914 : CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET PESANTEURS SOCIALES

Après la période sanglante et troublée, qui caractérise le premier tiers du XIX^e siècle, Sartè connaît une série de transformations décisives fondées sur un premier désenclavement routier et maritime et sur une forte croissance agricole. Bien que loin derrière Bastia et Ajaccio (Ajaccio), elle devient, avec Corti, une des principales villes de l'île et connaît un véritable apogée à la fin du XIX^e siècle, dans le cadre d'une économie rurale restée pourtant largement traditionnelle. Ce petit bourg fortifié, que les observateurs du XVIII^e siècle hésitaient encore à qualifier de ville, est désormais le chef-lieu d'un vaste arrondissement méridional dont les limites dépassent largement celles de l'ancienne province de la Rocca. Elle doit compter cependant avec la naissance et le développement rapide d'une agglomération portuaire dans son voisinage immédiat, celle de Propià (Propriano).

Désenclavement routier et naissance du port de Propià (Propriano)

En 1816, les conseillers d'arrondissement constatent amèrement que *« l'arrondissement de Sartène ne connaît point les avantages d'une des inventions les plus utiles à la société, c'est-à-dire la route »*.

Seuls des chemins muletiers en fort mauvais état reliaient en effet le chef-lieu d'arrondissement au reste de l'île. La réalisation de chemins carrossables ne s'esquisse véritablement qu'au début de la Monarchie de Juillet. Si les travaux de la route royale puis nationale 196, entre Ajaccio (Ajaccio) et Sartè, sont pratiquement achevés au milieu du XIX^e siècle, le prolongement de cette nationale vers Bonifaziu (Bonifacio) et la construction d'un réseau de routes de montagne, notamment le chemin des crêtes de Sartè à Corti, ne sont réalisés que très lentement.

Les liaisons entre Sartè et Ajaccio (Ajaccio) n'en restent pas moins difficiles et la malle-poste met près de treize heures pour relier les deux villes sous le Second Empire. Quant au désenclavement des nombreux hameaux et villages du Sartenais, il s'avère nettement insuffisant et loin d'être achevé au début du XX^e siècle, comme en témoignent les doléances des maires de l'arrondissement au Président de la République, Alexandre Millerand, en visite officielle dans l'île, en 1922.

Mais ce sont surtout les travaux portuaires de Propià (Propriano) qui ont marqué une grande partie du XIX^e siècle et qui ont suscité le plus d'espoir. Il manquait en effet sur le littoral occidental de l'île, entre Ajaccio (Ajaccio) et Bonifaziu (Bonifacio), un port abrité, susceptible d'accueillir les voiliers et

⁹⁰ Conseil d'arrondissement de Sartène, série 2N15 Archives départementales de la Corse-du-Sud.

⁹¹ Le récit de ce siège a été publié par Pierre Lamotte : « une page héroïque de l'histoire de Sartène, le siège de Vendémiaire an IX » *Corse historique* n° 12, 4^e tr. 1963.

vapeurs. Seuls quelques mouillages modestes, sans véritable arrière-pays, avaient reçu jusque là des navires de faible tonnage. Le site de Prupia (Propriano), bien que très exposé aux vents d'ouest, à proximité des écueils de « *Scogliu Longu* », bénéficiait cependant d'une bonne position dans le golfe du Valincu, aux débouchés des cantons les plus peuplés de la Rocca. Les premiers travaux eurent lieu sous la Monarchie de Juillet avec la construction, entre 1858 et 1845, d'une première jetée de 150 mètres de long, qui permit une meilleure protection des navires au mouillage.

À la même époque, le hameau de Prupia (Propriano), formé jusque là d'une poignée de maisons autour d'un poste de douane, est désenclavé par la route Aiacciu (Ajaccio) - Sartè et connaît une première croissance. Prupia (Propriano), érigée en paroisse en 1840, obtient, vingt ans plus tard, son autonomie communale par rapport à la commune-mère de Fuzzà (Fozzano).

Une deuxième phase de travaux portuaires sous le Second Empire, puis au début de la Troisième République (construction d'un débarcadère et prolongement de la jetée), valorise le site. Pourtant les opérations d'accostage ou de mouillage restent longues et délicates par fort vent d'ouest et Gaston Vuillet, auteur d'un récit de voyages en Corse en 1881, garde un fâcheux souvenir de son arrivée à Prupia (Propriano) : « *la mer se précipitait en mugissant sur le rivage et le débarquement fut laborieux.* »

Le trafic portuaire, qui se développe, est fondé sur l'exportation de produits agricoles (céréales, vins, et plus épisodiquement huile d'olive) ou de produits forestiers, comme le charbon de bois qui fait l'objet d'un trafic important à destination de la France continentale ou de la Catalogne; l'approvisionnement de Barcelone en charbon de bois « sartenais » va d'ailleurs se maintenir... jusqu'aux débuts de la guerre civile espagnole, en 1936. Quelques activités portuaires semi-industrielles (ébauchage de souches de bruyère destinées à la réalisation de pipes, production de pâtes alimentaires, de cigares, ateliers de réparation nautique...) sont tout à fait exceptionnelles dans cette partie de l'île.

Aussi la population de cette cité maritime est-elle plus brassée qu'à Sartè et les structures sociales y sont-elles moins rigides. Des familles de pêcheurs originaires d'Aiacciu (Ajaccio), ou venues aussi d'Italie, côtoient des familles d'origine rurale issues des cantons de la Rocca. Quelques notables sartenais devenus entrepreneurs rêvent même de s'ouvrir aux nouvelles techniques ferroviaires. Et, tandis qu'un Gustave Casanova d'Arracciani projette de réaliser en 1866 « *un chemin de fer américain en bois et un débarcadère en charpente pour le transport du charbon*



Port de Prupia (Propriano) - collection S. Damiani.

entre ses magasins et la mer »⁹, d'autres, encore plus ambitieux, souhaitent relier par chemin de fer Sartè à Prupia (Propriano). Aussi la petite agglomération de Prupia (Propriano) connaît-elle cependant une forte croissance à la fin du XIX^e siècle, puisqu'elle passe de 800 habitants au début de la Troisième République à plus de 2000 habitants à la veille du premier conflit mondial. Lors des opérations de chargement et de déchargement des navires, une activité fébrile règne sur ce rivage « *encombré de dépôts de bois et de charbon* » où se croisent dans une certaine confusion et « *non sans chamaillement, marins, charretiers et hommes de peine* ». ¹⁰ Pourtant l'absence de hangars et d'outillage portuaire ainsi que les difficultés en alimentation d'eau potable, encore plus aiguës qu'à Sartè, freinent l'expansion de Prupia (Propriano) dans la première moitié du XX^e siècle, d'autant plus que le marché local et micro-régional reste étriqué.

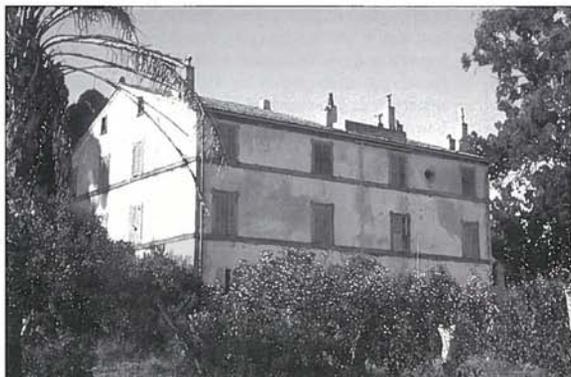
Les ambitions agricoles du XIX^e siècle

Les deux piliers de l'agriculture du Sartenais - l'élevage transhumant et la céréaliculture - continuent de jouer un rôle majeur dans l'économie locale, mais c'est davantage une croissance quantitative de ces productions que l'on constate, qu'une amélioration des techniques traditionnelles. Quant à la vigne, signalée dès le Moyen Âge dans l'Urtolu ou sur les coteaux du Rizzanesi, elle ne couvre encore au milieu du XIX^e siècle qu'une centaine d'hectares et ne produit qu'un petit vin rouge destiné à la consommation locale. On assiste pourtant, à cette époque, à de remarquables tentatives de modernisation agricole par le biais de la viticulture.

Dès le début du Second Empire, une société d'agriculture avait été créée par un ancien élève de Grignan, Napoléon

⁹ Voir les séries 2 S et 4 S (travaux publics) aux ADCS.

¹⁰ *Idem*.



Maison de maître de Saparali (ph. G. Giovannangeli).

Casanova d'Aracciani avec d'autres propriétaires éclairés. À la fin du XIX^e siècle, des notables sartenais comme Philippe de Rocca Serra, qui avait fait fortune en Égypte, ou Charles Souchard, un ingénieur des Ponts et Chaussées féru d'agronomie et marié à une riche héritière de la cité, s'engagent dans d'ambitueuses opérations viticoles. De vieux « latifundia » du Sartenais, traditionnellement tournés vers l'élevage extensif et la production céréalière, sont transformés en grands domaines viticoles.

À la fin du XIX^e siècle les domaines de Giovichi, Saparali, San Micheli dans la vallée de l'Urtolu ainsi que d'autres dans la vallée du Rizzanesi comptent parmi les vignobles les plus vastes et les plus modernes de l'île. Gérés par des sociétés continentales de négoce ou par de grands propriétaires sartenais, ils connaissent une prospérité certaine au moment où la viticulture du Languedoc est ruinée par le phylloxéra. La production, embarquée par Prupia (Propriano) et parfois même par Roccapina était surtout destinée au marché de la France continentale ou, dans une moindre mesure, aux marchés ajiaciens et bastiais.

Dans un article sur la mise en valeur agricole de la vallée de l'Urtolu, Lilla Santarelli s'est attachée à faire revivre quelques uns de ces beaux domaines viticoles qui connurent des moments de prospérité avant 1914.⁸

« Giovichi était à la fin du siècle dernier le plus grand vignoble d'un seul tenant et le plus moderne. Les cartes postales de l'époque gardent le souvenir de vastes hangars, abritant des charries métalliques, des pressoirs et fouloirs mécaniques, des machines à wagonnets pour les vendanges. Dans le chai aux murs de granit, seize foudres de 42000 litres étaient disposés en rangs parallèles. »

⁸ L. Santarelli : La vallée de l'Ortolo, exemple d'agriculture méditerranéenne, BSSHNC, 2^e trimestre 1974, n° 611.

Mais c'est sans doute le domaine de Saparali sur la rive droite de l'Urtolu qui a laissé le souvenir le plus marquant dans la mémoire sartenaise :

« La maison de maître est une vaste demeure à deux étages, crépie de rose. Salons, tourelle d'angle, chapelle et orange-raie en font un « château ». Dans une région alors si pauvre, on évoque encore les innombrables quinquets qui illuminaient, a giorno, les voies d'accès et sur lesquels veillait tout spécialement un domestique. Les maîtres du lieu y faisaient de longs séjours en hiver. À l'autre extrémité de la place, s'allonge, sur quarante mètres, un chai imposant. Sous une magnifique charpente, on y voit 24 foudres de chêne qui disent l'importance des récoltes d'antan... Dès 1895, la colonie naissante de Saparale employait une cen-

taine d'ouvriers et vingt-cinq ménages y habitaient dans des maisons construites à cet effet : cinq pièces par habitation, une pièce par famille. Les ouvriers logés sur l'exploitation, avaient la possibilité de faire un jardinet où les haricots garantissaient la soupe du soir; pain bis et fromage complétaient leur repas. En ces temps où le numéraire était rare, on les payait partie en argent - 20 sous par jour avant 1914 - partie en fromage. Il y avait aussi un épicier, une boulangère et tous les artisans nécessaires à la vie de l'exploitation. Enfin, une brigade de gendarmerie nationale veillait au maintien de l'ordre; toutefois, fin juin, les gendarmes prenaient leurs quartiers d'été à Sartène, fuyant ces lieux paludéens [...]. Une partie des ouvriers venaient de hameaux distants de trois à huit kilomètres : Mola, Giannuccio, Croce d'Albitro, Vignalella. Les hommes partaient de nuit, la lanterne à la main pour être dès l'aube dans la vallée : le travail commençait très tôt pour s'achever à la tombée du jour. Et après une longue journée il fallait souvent plus de deux heures pour regagner le hameau. Jusq'en 1936, ce domaine fut le plus grand centre d'embauche du Sartenais : qui n'avait pas de travail, descendait dans l'Ortolo. » (L. Santarelli, idem)

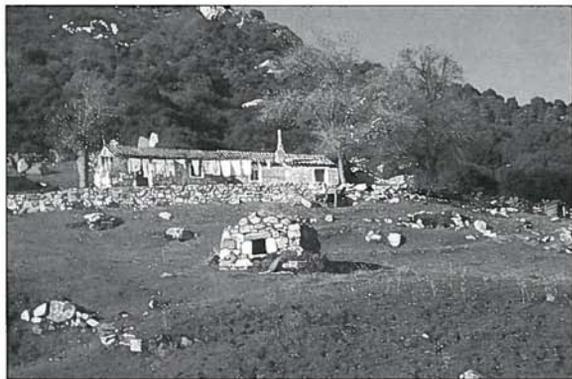
Cette activité viticole ne se résume pas à quelques grands domaines, mais concerne aussi progressivement des petites exploitations tenues en faire-valoir direct par des citadins d'origine modeste ou par des bergers-cultivateurs qui comptent sur les revenus de leurs lopins de vigne pour atténuer la précarité de leurs conditions de vie. La plupart écoulent alors leur production sur le marché local ou dans les cantons montagnards de l'Alta Rocca. Aussi, à la veille du premier conflit mondial, la culture de la vigne, qui a pu surmonter la crise du phylloxéra, approche-t-elle le millier d'hectares, soit 10 fois plus que ce qu'elle représentait un siècle plus tôt. Les surfaces qui lui sont consacrées restent cependant modestes par rapport aux emblavures ou aux pâturages.



Bergers et transhumance.

Croissance démographique et croissance urbaine

La croissance démographique, phénomène généralisé dans l'île au XIX^e siècle, fut particulièrement forte dans les cantons du Sud comme celui de Sartè, longtemps marqué par un sous-peuplement chronique. Elle concerne d'abord la population rurale grâce à la disparition des disettes qui affectaient périodiquement les XVII^e et XVIII^e siècles. Les communautés villageoises, fondées au cours des deux siècles précédents, ainsi que les hameaux dispersés sur le territoire du canton, atteignent à la fin du XIX^e siècle des effectifs de population très élevés. C'est ainsi que sur le seul territoire de la petite commune de Ghjunchetu, enclavée dans l'« *a marina di Sartè* », vivent, selon les dénombrements, de 300 à 400 personnes en habitat groupé ou dispersé, soit presque autant que la population de Sartè intra-muros au milieu du XVI^e siècle... Il ne



Bergeries à Bisughjè (ph. G. Giovannangeli).

s'agit pas là d'un exemple exceptionnel, puisque des chiffres voisins se retrouvent à Grossa, Foci Bilzesi ou Granaccia. La population rurale du canton de Sartè peut être estimée à la fin du XIX^e siècle à près de 4000 personnes, soit presque autant que la population agglomérée de la ville.

Ces campagnes sartenaises peuplées, voire surpeuplées, eu égard aux conditions agricoles de l'époque, alimentent la croissance urbaine et comblent les brèches causées par un taux de mortalité encore très élevé. La commune de Sartè, qui a connu une forte croissance démographique tout au long du XIX^e siècle, dépasse, à la veille du premier conflit mondial, les 6000 habitants (dont plus des deux tiers en site urbain) ce qui la situe désormais loin devant les autres communes du Sud. Bonifaziu (Bonifacio) et Porti Vecchju (Porto-Vecchio) ou Livia (Lévie) ont à cette date deux fois moins d'habitants, Prupjà (Propriano) et Ulmetu trois fois moins. Le taux de natalité frôle, avant 1914, les 35 pour mille, ce qui constitue un véritable record par rapport aux autres cités insulaires, sans doute déjà mieux engagées dans la transition démographique (la natalité est tombée à Corti à 27 pour mille tandis qu'à Aiacciu (Ajaccio) et Bastia elle se rapproche des 20 pour mille).

Aussi la ville grandit-elle au-delà du périmètre de la cité fortifiée et du Borghu du XVIII^e siècle. Les espaces bâtis s'adaptent aux contraintes du site et s'étirent le long des nouvelles percées et voies d'accès à la ville. Les hautes maisons jointives du quartier de Sant' Anna sont alignées, dans le dernier tiers du XIX^e siècle, le long de la route nationale 196. Celles du « faubourg populaire » de Pascialedda s'établissent en ordre plus lâche le long de la nouvelle route de montagne de Sartè à Vivariu. Dans le prolongement de la place Porta, le « cours Saint-Damien » (aujourd'hui Sœur-Amélie) devient une des artères marchandes de la ville ainsi qu'un des lieux de promenade préférés des Sartenais.

C'est au XIX^e siècle que s'affirme l'image d'une ville austère avec ses hautes maisons de granit de trois, quatre ou cinq étages, qui peuvent abriter à la fois des familles modestes d'artisans ou d'agriculteurs et de vieilles familles de l'aristocratie locale. Quelques notables plus fortunés construisent dans la seconde moitié du XIX^e siècle de belles demeures hors les murs, s'inspirant des palazzi à l'italienne ou plus exceptionnellement des hôtels particuliers à la française. Des éléments de décoration extérieure, certains discrets, d'autres plus ostentatoires, permettent aux propriétaires des lieux de se différencier des autres habitants de la ville : vaste terrasse sur les toits, escalier de marbre, portail d'entrée surmonté d'armoiries ou encadré de colonnes, présence d'un jardin exotique clos.



Vieille demeure sartenaise (ph. Gloria Mallaroni).

Si la structure de l'emploi s'est diversifiée, elle reste encore fortement dépendante des activités agricoles. Le secteur primaire représente toujours à la fin du XIX^e siècle 40 % des actifs citadins (et jusqu'à 54 % sur l'ensemble du territoire communal).

Il fait vivre plus de 700 familles de laboureurs, vigneron, bergers et ouvriers agricoles. Le secteur artisanal bien étoffé (plus de 26 % des emplois citadins) est révélateur d'une société qui vit encore très largement repliée sur elle-même : « *on produit sur place les chaussures (74 cordonniers), les meubles (20 menuisiers), mais surtout on répare et on entretient le matériel agricole : 8 forgerons, 4 charrons, 4 selliers etc.* » *

Le secteur tertiaire se développe (il représente un tiers des emplois citadins) mais sa répartition entre les différentes professions fait apparaître d'inquiétantes fragilités. Faiblesse des activités commerciales ou de services caractérisées surtout par un fort contingent de domestiques et de femmes de ménage (58), voire même de cochers au service des familles nobiliaires; faiblesse aussi de l'encadrement médical qui se résume à 3 médecins et 2 pharmaciens pour tout le canton. Cependant le rôle de chef-lieu d'arrondissement a entraîné le renforcement des fonctions administratives avec l'installation

dans la deuxième moitié du XIX^e siècle de nouveaux services (Ponts et Chaussées, « Vérification des poids et mesures », Inspection primaire). Les professions libérales sont relativement bien représentées dans la ville avec 5 avocats, 4 notaires ou avoués, 7 huissiers et « experts ». Enfin, Sarté reste une modeste ville de garnison et dispose d'une importante brigade de gendarmerie, chargée de la répression du banditisme dans une région où il continue de sévir à l'état endémique.

Du XIX^e au XX^e siècle : permanences et évolutions

Ces phénomènes de croissance dans les domaines démographique agricole et urbain connaissent cependant des limites. Les taux de natalité très élevés constatés dans le Sartenais au XIX^e siècle ne doivent pas masquer le maintien d'une forte mortalité et d'un état sanitaire dramatique (paludisme endémique, mortalité infantile record et ravages de la tuberculose) : « *Toute la famille couche dans la même petite chambre et trois ou quatre personnes dans le même lit. Quand l'une d'elles tombe malade, elle reste tout le jour sans air et sans propreté dans le lit où reviennent se coucher le soir les valides. [...] Il est superflu d'ajouter qu'au cours de la maladie non plus qu'après la mort, aucune précaution n'est prise pour empêcher la contagion. C'est un devoir en effet pour les habitants du village de visiter le malade, quelle que soit la maladie dont il est atteint* » (Journal Officiel, 26 septembre 1908).

Le maintien d'une grosse production céréalière suivant des techniques ancestrales (longues jachères, écobuage, labours à l'araire manche-sep) est avant tout révélatrice d'une économie encore largement repliée sur elle-même. Quant aux ambitions viticoles, elles restent soumises aux aléas du marché continental et aux contraintes d'un contexte local souvent difficile (menace des bandits de Cagna sur les ouvriers agricoles italiens ou sur les propriétaires des vignobles de l'Urtolu). Le Sud de l'île, comme la plupart des autres régions d'agriculture traditionnelle, est un espace périphérique, en marge des circuits d'échanges, qui a le sentiment d'être délaissé par les pouvoirs publics (les Sartenais ont longtemps espéré le raccordement de la ville au réseau ferroviaire insulaire). La pauvreté, et parfois même le dénuement des familles paysannes, qui vivent chichement sur des exploitations peu viables ou qui restent comme par le passé dans la dépendance des grands propriétaires fonciers de la cité, fige encore bien davantage cette situation : « *même dans une ville comme Sartène, le paysan écoule ses produits sur le marché, contre d'autres produits de première nécessité sans avoir recours au numéraire. Et l'on peut voir, le dimanche, sur l'unique place du chef-lieu d'arrondissement, des échanges en nature s'opérer entre le paysan de l'intérieur et les commerçants de la ville, tels que marchands de tissus, de chaussures et de rouenneries.* » (Journal Officiel, *idem*)

Au début du XX^e siècle, ni la croissance urbaine, ni la diversification de la structure professionnelle n'ont véritablement entraîné la remise en cause du pouvoir des vieilles familles

* Kolodny, *La géographie urbaine de la Corse* (note de bas de page).



Le fascinaio (ph. V. Porro).

aristocratiques. Celles-ci ont certes connu au cours du XIX^e siècle un amenuisement démographique, mais elles ont conservé leur prééminence politique et sociale et elles continuent de dominer avec un mélange de condescendance et de paternalisme les familles de fermiers, métayers ou

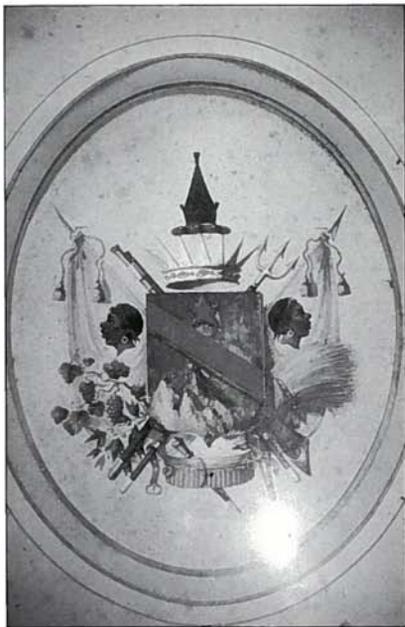
ouvriers agricoles, suivant un modèle hérité des siècles précédents.

Certains membres de ces familles influentes ont connu de brillantes carrières, hors de leur ville natale, soit à Paris dans l'entourage immédiat de Napoléon III, soit en Égypte dans l'entourage du khédivé, après le percement du canal de Suez. Parmi eux, deux frères Pietri, Pierre-Marie et Joseph, furent préfets de police à Paris sous le Second Empire, l'aîné, de 1850 à 1858, et son cadet, de 1866 jusqu'à la chute de l'Empire, le 4 septembre 1870. Le Second Empire paraît d'ailleurs tenir une place toute particulière dans l'histoire de Sarté et l'attachement des notables de la ville à la famille impériale va bien au-delà des formules de circonstances. On garde le souvenir d'une époque marquée

par la réconciliation des familles qui s'étaient déchirées une génération plus tôt : « *les haines invétérées se sont apaisées, écrit le sous-préfet de Sarté en 1859, et comme conséquence immédiate, le temps des grands crimes est passé. L'idée de se faire raison soi-même, cause fatale de tous les malheurs de ce*



Souvenirs napoléoniens (ph. G. Giovannangeli).



Armoiries (ph. G. Mallaroni).

pays, habitude funeste contractée dans ces temps malheureux où il n'y avait pas de justice, n'existe plus aujourd'hui. »⁹

Sartè garde jusqu'au début du xx^e siècle une forte spécificité historique et demeure une citadelle des traditions aristocratiques. Cependant l'installation dans la ville de nombreuses familles d'origine rurale, ainsi que le développement de l'effort de scolarisation après les lois Jules Ferry, dans une région qui accuse un net retard dans ce domaine, vont progressivement modifier et lentement démocratiser cette société citadine.

Au cœur de la ville, la place Porta agrandie devient avec ses premiers cafés le véritable forum de la cité et le lieu privilégié de la sociabilité urbaine.

Victor Porro (1852-1923), qui fut un des pionniers de la photographie insulaire, s'est attaché à fixer les images de Sartè au début du xx^e siècle. Ses sujets de prédilection concernent non



Match de foot-ball sur la place Porta (ph. V. Porro).



Monument aux morts - place Porta (ph. V. Porro).

seulement les temps forts de la vie citadine avec ses fêtes religieuses et profanes, mais aussi des scènes de la vie quotidienne. Et ses photographies sur le pèlerinage à Santa Maria d'Aracciani, le défilé des chars de Carnaval, les premiers matchs de football sur la place Porta ou la baignade dans la piscine d'eau sulfureuse des Caldane sont autant de témoignages précieux sur Sartè et sa région avant le premier conflit mondial.

Après le premier conflit mondial, qui coûta la vie à plus de 250 jeunes hommes du canton, la ville paraît avec ses campagnes se figer dans ses traditions sociales et économiques. Alors que les emblavures, qui ont atteint leur extension maximale au début du xx^e siècle, reculent désormais face à la concurrence des farines du « continent », le pastoralisme se maintient et reprend même ses droits sur d'anciens domaines

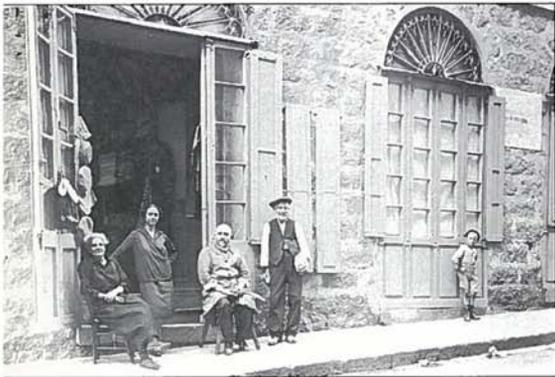
viticoles de l'Urtolu en difficulté. Les bergers continuent de fabriquer du fromage, du brocciu et du beurre blanc salé, selon des procédés ancestraux, à partir du lait de chèvre et de brebis.

La foire de la Saint-Damien, le 27 septembre, demeure pour quelques années encore un des temps forts du calendrier sarthenais puisque propriétaires, fermiers et métayers reconduisent leurs baux à cette date rituelle. Dans l'entre-deux-guerres, les structures foncières restent encore extrêmement contraintes et de petites exploitations en faire-valoir direct n'excédant pas un à deux hectares coexistent avec de grands domaines de plus de 100, voire même de plus de 500 hectares pour une quarantaine d'entre eux. Ces latifundia du Sarthenais ne sont cependant que d'un faible rapport compte tenu de leur mise en valeur extensive.



Pèlerinage à Aracciani (ph. V. Porro).

⁹ ADA serie 1M, 1859 Archives départementales d'Ajaccio.



Devanture de magasin (ph. V. Porro).

Les familles de l'ancienne aristocratie locale conservent une partie de leur prestige et de leur pouvoir, notamment dans la vie municipale. Un médecin originaire d'Auddè (Aulène), Pierre-Dominique Lucchini, dont le nom de plume était Pierre-Dominique, témoigne d'une bonne connaissance de cette réalité locale dans un de ses ouvrages sur la Corse :

« Ceux du Petraghju... ont tout un peuple de bergers et de métayers à leurs ordres et par ailleurs sont souvent médecins, notaires, avoués, fort orgueilleux de leurs noms, de leurs alliances, de leurs propriétés, de leur argent et de leur pouvoir. Noblesse essentiellement rurale... vivant surtout du produit de ses terres, fournissant des chefs aux bergers qui vivent sur leurs domaines qu'ils connaissent mal. On les appelait, on les appelle encore des seigneurs. Leurs filles ne se mésalliaient pas pour un empire, et quand la famille est tombée elles restent filles et savent vivre de rien en continuant de rendre visite et de recevoir. »

(Pierre-Dominique, *La Corse*, Paris, 1935)

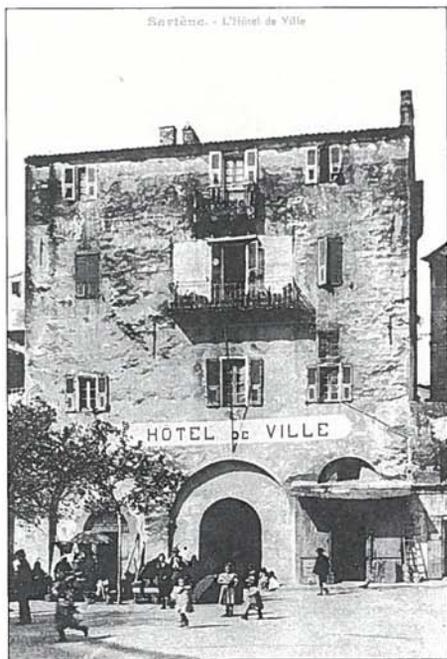
Cependant cette société où les permanences semblent vouloir l'emporter, connaît des évolutions décisives qui vont progressivement remettre en cause l'ordre ancien. On assiste dans l'entre-deux-guerres à un rapide renouvellement de la population urbaine. Alors que l'exode rural prend de l'importance, une partie des familles paysannes héritières des « casate » du XVIII^e siècle s'établissent en ville, tout en conservant des liens étroits avec leur village ou hameau d'origine.

Une classe moyenne de petits commerçants, d'employés et d'enseignants, qui avait longtemps fait défaut à Sartène, se développe durant cette période.

C'est surtout la fonction scolaire de la ville qui connaît un développement significatif avec la construction, en 1929, d'une école primaire supérieure (futur collège, puis lycée Georges Clémenceau) et l'achèvement d'un réseau dense de petites écoles jusque dans de modestes hameaux du canton. Une

enquête parlementaire du début du siècle insiste sur la soif d'instruction des jeunes insulaires : *« Le Corse a le désir de s'instruire et comme il est pauvre, qu'il ne peut payer une pension d'interne au collège, il s'associera avec quelques camarades, il aura avec eux une chambre, se nourrira de quelques maigres provisions envoyées du village jusqu'au jour où il aura conquis le bienheureux parchemin. »*

Cet espoir de promotion sociale va favoriser l'émigration vers la France continentale ou l'empire colonial et accentuer le rejet de l'activité agricole, synonyme de misère et d'humiliation. L'ouverture plus grande de la ville sur le monde extérieur va aussi entraîner des évolutions politiques décisives pour l'avenir. Aux vieilles allégeances claniques se superposent désormais des engagements idéologiques nettement affirmés. L'extrême droite est représentée par l'Action française dans les années 20 puis par le Parti populaire français de Jacques Doriot dans les années 30. Un courant autonomiste s'exprime aussi autour de deux figures d'écrivains originaires de la région, Lorenzi di Bradi et Pierre-Dominique Lucchini qui envisagent, en 1934, d'organiser des états généraux de la Corse. À gauche, des militants socialistes (SFIO) fondent une première section en 1926 tandis que les premiers



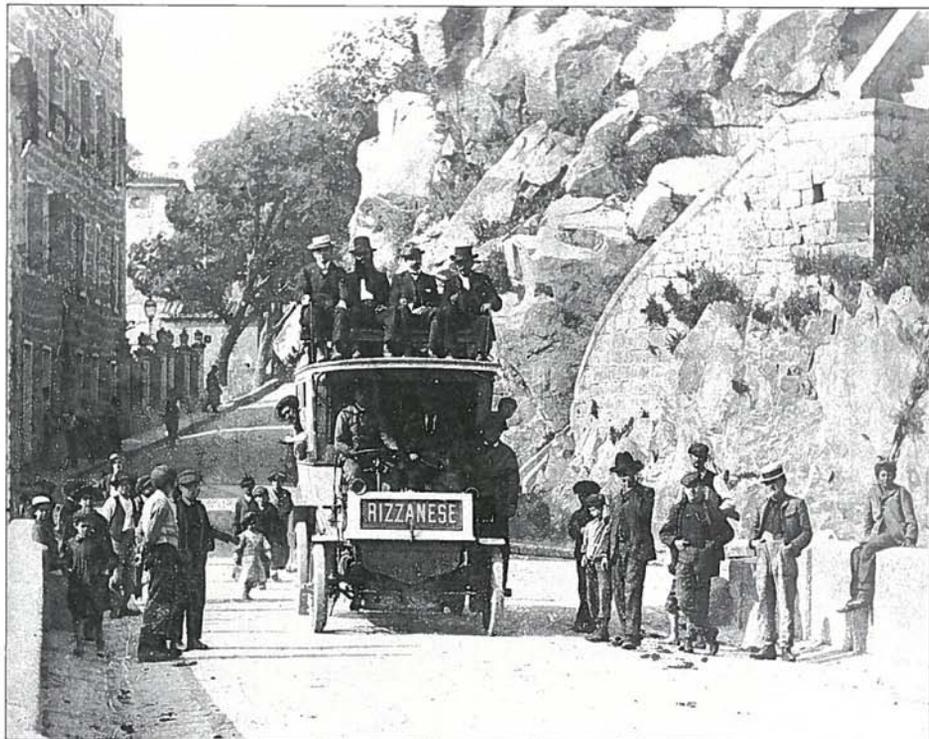
Hôtel de Ville.

communistes sartenais accueillent en 1927 Jacques Duclos dans une réunion publique. Le débat politique se fait plus âpre pendant le Front Populaire, marqué à Sartè par des meetings agités ainsi que par des grèves d'ouvriers agricoles de l'Urtolu « *Propriétaires et sous-préfet refusant de les entendre, les ouvriers de l'Ortolo drapeau rouge en tête, participèrent à une marche sur Ajaccio. L'époque des braccianti respectueux était bien révolue.* » (L. Santarelli, *op. cit.*)

Le Parti communiste, qui avait connu des débuts modestes dans les années vingt, se renforce dans les années trente et recrute ses militants auprès des employés et artisans de la ville ainsi que dans des familles paysannes des villages environnants. Pour avoir joué un rôle-clé dans la Résistance et dans la Libération de la Corse en septembre 1943, les communistes disposent après le second conflit mondial d'une large audience dans le Sartenais. Cet enracinement (qui n'a

cependant pas encore fait l'objet d'une étude historique approfondie) s'avèrera durable et fera de Sartè, vieux bastion de traditions nobiliaires, une « ville rouge » dans un arrondissement rural largement marqué à droite.

À partir des années cinquante, de nouveaux problèmes se posent et notamment celui de l'effondrement d'une agriculture traditionnelle sur laquelle Sartè avait bâti sa puissance depuis plusieurs siècles. La ville doit aussi défendre ses fonctions administratives et scolaires de vieux chef-lieu du Sud (le lycée menacé au milieu des années soixante n'est sauvé que par une réaction unanime de la population). Elle se trouve désormais confrontée au renforcement des agglomérations littorales bénéficiant d'un développement touristique rapide comme Prupia (Propriano) et Porti Vechju (Porto-Vecchio) et doit apprendre elle aussi à gérer ses vastes espaces littoraux jusque là peu valorisés.



Liaison automobile au départ de Sartè (ph. V. Porro).

SITUATION LINGUISTIQUE DE LA RÉGION DE SARTÈ

En simplifiant à l'extrême l'histoire de la langue corse, on peut la résumer à deux périodes capitales, historiquement autant que linguistiquement, qui marquent deux étapes décisives dans le processus de son élaboration. La première période, appelée **romanisation**, est celle qui a vu en Corse et en Sardaigne l'introduction du latin à partir du III^e siècle avant J.-C. La seconde, appelée **toscانىsation**, a vu l'influence sur le parler roman¹ employé dans l'île des parlers venus de la Toscane à partir du XI^e siècle sous la domination politique et culturelle de Pise. Les linguistes s'accordent à dire que la romanisation a laissé en Corse un latin populaire ayant les mêmes caractéristiques que celui utilisé alors en Sardaigne, en Sicile, en Italie du Sud et dans l'Afrique du Nord d'avant l'invasion arabe. Sur cette base commune, l'influence des parlers toscans, ceux qui donneront l'italien standard actuel, sera au cours des siècles un facteur déterminant de changement linguistique et de différenciation des parlers que nous connaissons maintenant.

Si l'on doit la division trop sommaire de la langue corse entre parler du sud et parler du nord aux premiers linguistes qui s'intéressèrent à la question à la fin du siècle dernier, ce sont les enquêtes menées sur le terrain pendant notre siècle par des chercheurs français² et surtout italiens³ qui dévoileront la formidable richesse du patrimoine linguistique corse et la nécessité de l'étudier. Mais il appartiendra en fin de compte aux chercheurs corses d'analyser avec précision leur propre langue dans toute sa diversité⁴. Ghjaseppu Paganelli englobe encore le parler du Taravu dans l'aire sartenaise⁵, mais Pierre Foata distingue un peu plus tard quatre variétés de parlers du Sud⁶ : celle parlée à Aiacciu (l'ajaccien urbain), celle parlée dans le sud de la Cinarca, dans les vallées de la Gravona et du Prunelli (l'ajaccien rural), celle parlée dans la vallée du Taravu et dans le Fiumorbu (le taravais) et enfin celle parlée dans l'Alta Rocca, l'extrême Sud, excepté Bunifaziu, et qui se prolonge dans la région de la Gallura au nord de la Sardaigne (le sartenais). C'est de ces quatre parlers qu'il sera question par la suite quand le terme générique de « parlers du Sud » sera utilisé sans autres précisions, mais pour les deux derniers, les termes *talavesu* et *rucchisgianu* seront préférés à *taravais* et *sartenais*.

La région sartenaise présente un grand intérêt d'un point de vue linguistique car elle se trouve à cheval sur deux des aires dialectales définies auparavant, celle où l'on parle le *talavesu* (canton d'Ulmetu, petits villages autour de Sartè) et celle où l'on parle le *rucchisgianu* (région de Tallà, Livia, Munacia d'Auddè). L'étroite imbrication de ces deux parlers dans cette région trouve son explication dans les faits historiques décrits dans les chapitres précédents, quand les populations de bergers taravais se sont progressivement sédentarisées aux cours des deux derniers siècles dans ces lieux dépeuplés par les incursions des pirates barbaresques. La situation linguistique de la ville de Sartè est d'ailleurs l'illustration la plus parfaite de ce phénomène : on peut y déceler l'origine de ses habitants, sartenais de souche ou « immigrés » taravais, à la forme de corse qu'ils utilisent, grâce aux quelques différences dialectales qui font l'objet de ce chapitre.

Le critère essentiel qui permet aux romanistes⁷ de caractériser tel ou tel parler est celui de l'évolution de son vocalisme tonique, c'est-à-dire de la façon dont les voyelles accentuées du latin classique ont évolué jusqu'aux langues romanes actuelles. Le latin possédait en effet des voyelles brèves et des voyelles longues. Ainsi, la durée de prononciation du I long de FILU (fil) était plus longue que la durée de prononciation du I bref de PĪLU (poil)⁸. Il existait semblablement des prononciations longues et brèves pour le A, le E, le O et le U, le tout formant un système vocalique complexe à dix éléments qui va évoluer différemment dans l'ensemble de la Romania⁹.

Dans les parlers qui nous intéressent, c'est la différence de traitement de ces voyelles longues et brèves qui est le moyen le plus sûr de reconnaître un locuteur qui utilise le *talavesu* d'un locuteur qui utilise le *rucchisgianu*, et qui permet de les distinguer des locuteurs d'autres dialectes.

Le *rucchisgianu* a aboli la distinction brève/longue de U et de I pour les confondre en une même prononciation (Ī et Ĩ → i; Ū et Ũ → u), alors que les autres parlers ont maintenu et accentué cette distinction, en ouvrant ces mêmes voyelles brèves (Ī → i; Ĩ → è; Ū → u; Ũ → ò), comme le montre le premier tableau.

Tableau 1 : évolution des I et des U brefs latins

LATIN	rucchisgianu	reste Corse	FRANÇAIS
BŪCCA	bucca	bocca	<i>bouche</i>
MŪSCA	musca	mosca	<i>mouche</i>
CRŪCE	cruci	croci ou croce	<i>croix</i>
VŪLPE	vulpi	volpi ou volpe	<i>goupil (renard)</i>
PŪTEU	puzzu	pozzu	<i>puits</i>
PĪLU	pilu	pelu	<i>poil</i>
MĪSSA	missa	messa	<i>messe</i>
PĪRU	piru	peru	<i>poire</i>
NĪVE	nivi	nevi ou neve	<i>neige</i>
SĪCCU	siccu	seccu	<i>sec</i>

L'évolution des E et des O latins permet non seulement de distinguer le *rucchisgianu* des autres parlars, mais elle met aussi en relief le particularisme du vocalisme *talavesu*.

Tableau 2 : évolution des E et des O latins

LATIN	rucchisgianu	talavesu	reste Corse	FRANÇAIS
PĒTRA	pétra ¹⁰	pétra	pétra	<i>pierre</i>
MĒLE	méli	méli	méli ou méle	<i>miel</i>
TĒLA	téla	téla	tèla	<i>toile</i>
VĒLU	vélu	vélu	vèlu	<i>voile (masc.)</i>
FĒSTA	fèsta	fèsta	fèsta	<i>fête</i>
PĒCTU	péttu	péttu	péttu	<i>poitrine</i>
LŌCU	lôcu	lôcu	lôcu	<i>lieu</i>
CŌR	côri	côri	côri ou còre	<i>cœur</i>
FLŌRE	fiôri	fiôri	fiôri ou fiôre	<i>fleur</i>
CALŌRE	calôri	calôri	calôri ou caldre	<i>chaleur</i>
NŌCTE	nôtti	nôtti	nôtti ou nôtte	<i>nuit</i>
NŌSTRU	nôsci	nôsci	nôstru	<i>nôte</i>

On s'aperçoit à la lecture du tableau 2 que si les parlars corses du Nord et du centre ont transposé la distinction voyelle brève/voyelle longue en une distinction voyelle fermée/voyelle ouverte (Ē → é; Ō → ô; Ē → è; Ō → ò), le *rucchisgianu* a réparti l'ouverture et la fermeture des voyelles non pas selon la longueur de la voyelle latine mais selon la forme de la syllabe contenant cette même voyelle, en suivant la règle : voyelle fermée (é, ô) en syllabe ouverte et voyelle ouverte (è, ò) en syllabe fermée¹¹. Le *talavesu* s'écarte de ces deux systèmes en confondant les Ē brefs et les Ē longs du latin en une même voyelle fermée quel que soit le contexte (Ē et Ē → é). Le phénomène est exactement semblable pour les Ō brefs et les Ō longs (Ō et Ō → ô).

Les cas où ces voyelles se trouvent devant un **n** méritent d'être expliqués plus en détail, car ils mettent en lumière une autre caractéristique commune au *talavesu* et au *rucchisgianu*. C'est seulement dans ces deux parlars que les **e** et les **o** placés devant **n** se prononcent tous avec des voyelles ouvertes è et ò, même les mots *omu* (homme), *onna* (femme) et *bonu* (bon)

qui font exception dans le reste de la Corse où ils sont prononcés avec un *ó* fermé. Ces deux parlers sont également les seuls qui ont comme pluriel de *omu* la forme *omini*, issue du latin HOMINE, au lieu de la forme *omi* répandue partout ailleurs.

Si le caractère archaïque du *rucchisgianu*, illustré par son vocalisme de type sarde, ainsi que le caractère toscan du vocalisme des parlers du Nord, ont été repérés depuis longtemps par les linguistes, la place originale du *talavesu* dans l'ensemble italo-corso-sarde n'a été mis en lumière que récemment par Marie-José Dalbera-Stefanaggi, dont les travaux ont servi de base à cet exposé¹².

Le vocalisme atone, c'est à dire l'ensemble des voyelles non-accentuées, est réduit à trois éléments (*a, i, u*), quel que soit leur position. Dans le cas des voyelles placées avant l'accent tonique (voyelles prétoniques), la distribution de *a, i, u* suit le modèle présent dans tout le sud de la Corse et dans une grande partie du nord, mais, dans un nombre limité de cas, le parler du Taravu se distingue par l'emploi du *a* à la place du *u* logiquement présent dans les autres parlers : *pasà* au lieu de *pusà* (s'asseoir), *sameri* au lieu de *sumeri* (âne).

La réduction aux trois voyelles *a, i* et *u* du vocalisme postonique¹³ *a, e, i* et *u* en usage dans le nord et le centre de l'île est par contre un phénomène qui concerne plus spécifiquement les parlers du sud tels qu'ils ont été définis plus haut. Mais le remplacement du *e* non-accentué en position finale¹⁴, dont on a quelques exemples dans les colonnes *reste Corse* des deux premiers tableaux, ne s'effectue pas de manière identique dans tout le sud.

Tableau 3 : évolution des E finaux latins

LATIN	nord et centre	région ajaccienne	talavesu et rucchisgianu	FRANÇAIS
FLUME	fiume	fiumi	fiumu	<i>fleuve, rivière</i>
PATRONE	patrone	patroni	patronu	<i>patron</i>
PAGENSE	paese	paesi	paesu	<i>pays, village</i>
PONTE	ponte	ponti	ponti	<i>pont</i>
PEDE	pede	pedi	pedi	<i>ped</i>
PANE	pane	pani	pani	<i>pain</i>

Le tableau 3 montre clairement qu'un certain nombre de noms masculins, dans leur forme *talavesa* et *rucchisgiana*, ont rejoint la classe nominale majoritaire dans leur genre, celle des mots se terminant par un *u*, et ce en dépit de leur étymologie latine. Cette nouvelle répartition des voyelles finales concerne moins les noms féminins, pour lesquels la correspondance entre le *e* « nordiste » et le *i* « sudiste » est plus régulière (*fame* ↔ *fami*; *voce* ↔ *voci*...). On note cependant que la tendance à rejoindre la classe majoritaire de ce genre, celle des mots se terminant par un *a*, se manifeste aussi pour un nombre restreint de noms féminins dans tout le sud : *salute* ↔ *saluta* (santé); et les noms terminés en *ne* dans le nord du type *rughjine* ↔ *rughjina* (rouille). Les linguistes estiment que ce changement dans la répartition des voyelles finales n'a pu avoir lieu qu'à la suite d'un affaiblissement de la prononciation de celles-ci, et une reconstruction de cette prononciation par analogie avec les classes nominales les plus représentées dans chacun des deux genres, celle finissant en *u* pour le masculin et celle finissant en *a* pour le féminin. Ce phénomène d'affaiblissement des voyelles finales, constaté en particulier chez les personnes âgées, est lié à la très forte accentuation qui caractérise d'ailleurs les parlers méridionaux et qui les font paraître plus « rudes » que leurs homologues nordistes.

C'est aussi à cet effacement des voyelles finales qu'est imputée la très grande fréquence des pluriels masculins terminés en *a* en *rucchisgianu*. Ces pluriels existaient en latin pour les noms du genre neutre, mais leur nombre dans ce parler dépassent très largement le nombre de mots corses issus des mots neutres du latin. Cette forme de masculin pluriel, qui concerne très majoritairement les noms ayant leur singulier en *u*, est très peu représentée dans le Taravu et totalement absente dans le reste de la Corse. Les différentes formes de pluriels corses sont sommairement synthétisées dans le tableau 4.

Tableau 4 : le pluriel des noms en corse

parler	genre	singulier	pluriel
rucchisgianu	masculin	u muru	i mura
		u cori	i cori
	féminin	a donna	i donni
		a notti	i notti
reste sud	masculin	u muru	i muri
		u cori	i cori
	féminin	a donna	i donni
		a notti	i notti
centre et nord	masculin	u muru	i muri
		u core	i cori
	féminin	a donna	e donne
		a notte	e notte(f)

La rudesse de la prononciation des parlers du sud évoquée plus haut se trouve renforcée par les caractéristiques de leur consonantisme¹⁵. On constate en effet que la plupart des consonnes placées entre deux voyelles gardent une prononciation proche de celle de la consonne latine au lieu de se sonoriser comme dans les parlers du nord de l'île.

Tableau 5 : évolutions de certaines consonnes latines

LATIN	sud	nord	FRANÇAIS
FATA	[fata]	[fada]	<i>fée</i>
CAPU	[kapu]	[kabu]	<i>tête</i>
FOCU	[foku]	[fogu]	<i>feu</i>

La prononciation des groupes de consonnes issus des LL et des LI latins constitue un des particularismes les plus remarquables des parlers du sud de la Corse, particularisme dont même la graphie tient compte¹⁶, au contraire des cas de sonorisation ou de renforcement évoqués dans le paragraphe précédent. Cette graphie, qui s'est fixée en **dd** assez récemment, transcrit en fait un son qui est réalisé dans les régions concernées par cet ouvrage, avec la pointe de la langue se relevant pour toucher le haut du palais ou se recourbant vers l'arrière de la bouche. Cette prononciation, appelée cacuminale ou rétroflexe en linguistique, se retrouve également en Sardaigne, en Sicile et dans le sud de l'Italie.

Tableau 6 : évolution des groupe LL et LI latins

LATIN	extrême sud	reste sud	nord et centre	FRANÇAIS
CABALLU	cavaddu	cavaddu	cavallu	<i>cheval</i>
CASTELLU	casteddu	casteddu	castellu	<i>château</i>
ANGUILLA	anguidda	anguidda	anguilla	<i>anguille</i>
PALEA	padda	paglia	paglia	<i>paille</i>
TALIARE	taddà	taglià	taglià	<i>couper</i>
JULIU	luddu	lugliu	lugliu	<i>juillet</i>

Le système de conjugaisons présente lui aussi quelques différences entre le nord et le sud. Le tableau 7 récapitule les variations des formes d'infinitifs. La présence d'une terminaison en a pour les infinitifs non-accentués dans les parlers du sud laisse supposer que les infinitifs latins en ERE et en IRE se sont d'abord confondus en une seule classe en *ere*, puis que le e s'est changé en a devant le r¹⁷ avant que la syllabe finale ne tombe.

Tableau 7 : infinitifs des différentes classes de conjugaison

LATIN	sud	centre et nord	FRANÇAIS
CANTARE	cantà	cantà	<i>chanter</i>
SALTARE	saltà	saltà	<i>sauter</i>
HABERE	avè	avè	<i>avoir</i>
*SAPERE	sapè	sapè	<i>savoir</i>
VENDERE	venda	vende	<i>vendre</i>
LEGERE	leghja	leghje	<i>lire</i>
PARTIRE	parta	parte	<i>partir</i>
DORMIRE	dorma	dorme	<i>dormir</i>
*CAPISCERE	capiscia, capi	finisce, capi	<i>comprendre</i>
*FINISCERE	finiscia, finì	finisce, finì	<i>finir</i>

L'étoile * placée devant la forme latine indique qu'il s'agit d'une forme du latin populaire non attestée en latin classique

Le tableau 8 montre que les parlers *talavesu* et *rucchisgianu* n'ont pas étendu les terminaisons en i à toutes les personnes du pluriel au présent de l'indicatif (*cantemi, partemi*), contrairement aux conjugaisons des parlers de la région d'Aiacciu. La situation est identique au futur.

Tableau 8 : variation de la conjugaison du présent de l'indicatif.

sud : cantà	centre et nord : cantà	sud : parta	centre et nord : parte
cantu	cantu	partu	partu
canti	canti	parti	parti
canta	canta	parti	parte
cantemu(i)	cantemu	partimu(i)	partimu(emu)
canteti	cantate	partiti	partite
cantani	cantanu	partini	partenu

Les terminaisons de l'imparfait de l'indicatif ont un i final à toutes les personnes du pluriel dans tous les parlers du sud (*-ami, -ati, -ani*), se différenciant légèrement des terminaisons employées dans le centre et le nord (*-amu, -ate, -anu*). Mais le trait qui caractérise le mieux les conjugaisons *talavesi* et *rucchisgiani* est la généralisation à l'imparfait de l'indicatif du suffixe de temps [j] pour tous les verbes, au lieu de l'alternance entre [w] et [j], de mise dans les autres parlers selon la classe du verbe concerné. On a ainsi en transcription phonétique [kantaja]/[partija] au lieu de [kantawa]/[partija].

Tableau 9 : variation de la conjugaison de l'imparfait de l'indicatif (3^e personne du singulier)

talavesu et rucchisgianu		reste Corse	
écriture	prononciation	écriture	prononciation
cantaia	[kantaja]	cantava	[kantawa]
saltaia	[saltaja]	saltava	[saltawa]
avia	[awija]	avia	[awija]
partia	[partija]	partia	[partija]
durmia	[durmija]	durmia	[durmija]

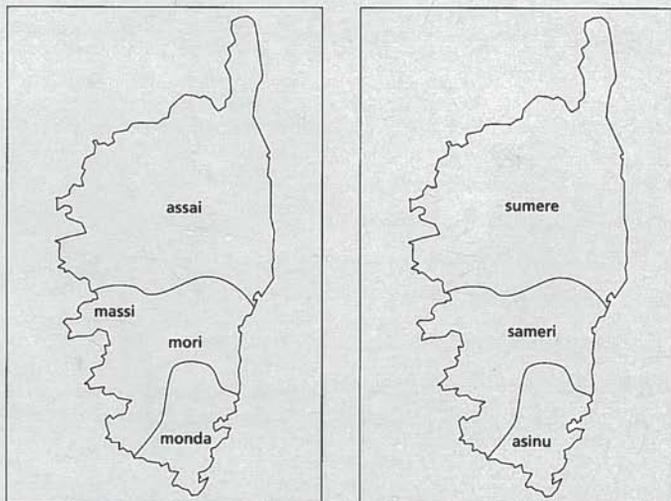
Le rucchisgianu possède en outre une forme très spécifique d'imparfait pour les verbes *andà* (aller), *dà* (donner) et *stà* (rester) qui est présentée dans le tableau 10.

Tableau 10 : cas particulier de variation de l'imparfait de l'indicatif (3^e personne du singulier).

rucchisgianu	talavesu	reste Corse
andaghjia	andaia	andava
daghjia	daia	dava
staghjia	staia	stava

En plus de ces différences du domaine de la prononciation, on trouve aussi certaines différences purement lexicales. Contrairement aux idées reçues dans ce domaine, ces différences ne sont pas trop nombreuses, et elles concernent le plus souvent des mots n'appartenant pas au lexique de base de la langue (nom de telle ou telle plante ou de tel ou tel insecte). En ce qui concerne ce dernier, les grandes distinctions sud/nord sont bien connues de tous les Corses (*ghjacaru/cane* = chien; *maio/grande* = grand; *missiavu/babbone/caccaru* = grand-père; *minnanna/mammona/caccara* = grand-mère; *sapara/grotta* = grotte...). Les cartes qui suivent permettent de distinguer de façon plus précise les parlers présents dans la région de Sartè. Le *rucchisgianu* est en effet le seul dialecte à avoir conservé le mot latin *ASINU* pour désigner l'âne, alors que le reste de la Corse utilise un mot dérivé de *soma* (somme). La forme particulière que prend ce dérivé (*sameru*) dans le Taravu a déjà été expliquée plus haut. Les mots qui traduisent **beaucoup** permettent également de mettre en évidence les différents dialectes du sud de l'île.

Tout ce qui vient d'être dit fait ressortir très clairement l'importance que les linguistes accordent à l'étude de la variation dialectale en Corse, en particulier à ses formes les plus méridionales. Chaque variété peut être en effet analysée comme le témoin d'une évolution linguistique qui a vu la diffusion le long d'un axe nord/sud des changements linguistiques venant principalement de la Toscane. C'est en fait le rayon d'action plus ou moins long des différents changements qui se sont succédés depuis cette région qui ont déterminé le caractère de plus en plus archaïque des parlers au fur et à mesure que l'on va vers le sud, là où cette influence toscane perd de sa force pour aller s'échouer aux pieds des montagnes du centre de la Sardaigne qui présentent aujourd'hui les parlers les plus conservateurs de la Romaniaa.



Si un des premiers auteurs en langue corse, Paulu Matteu della Foata (1817-1899), évêque de Corse, utilisait le *talavesu*, les parlers du sud furent par la suite les grands laissés pour compte de la première période de production littéraire en langue corse, celle du début du siècle. Œuvres d'auteurs majoritairement originaires du nord ou du centre de l'île, donc utilisant des dialectes assez semblables, les productions de cette époque ont répandu dans toute la Corse une forme écrite de la langue qui a été plus ou moins volontairement adoptée comme norme écrite partiellement unifiée par tous les écrivains d'alors, fussent-ils sudistes. Par contre, le **riacquistu**¹⁸ culturel des années soixante-dix a posé d'emblée le principe du respect de la diversité des parlers, et c'est en se basant en particulier sur l'exemple corse qu'a été élaboré par la linguistique moderne le concept de langue polynomique, c'est-à-dire de langue sans norme unique imposée, qui rend compte en fait de la situation de la grande majorité des langues parlées dans le monde. Depuis cette époque, les dialectes du sud ont pris leur part dans le combat pour la survie de la langue corse, et ils sont utilisés très naturellement par différents auteurs, journalistes ou enseignants dans le cadre de leur fonction ou de leurs activités publiques. Cependant, le poids des habitudes et le retard pris dans l'affirmation de ces spécificités, ajoutés au facteur plus objectif de la situation démographiquement minoritaire des locuteurs de ces parlers, tout cela fait que, aujourd'hui encore, le corse diffusé (à petite dose) par les médias, les manuels scolaires, les groupes de chanteurs et la plupart des productions culturelles reste majoritairement « nordiste ». Cette situation a fait naître une revendication spécifique de défense des parlers du sud, portée en particulier par la revue *a Spannata*, qui n'a pas toujours su échapper au travers d'une sorte de séparatisme linguistique par l'exaltation de l'archaïsme et donc de la « pureté » des dialectes du sud par rapport à ceux du nord jugés trop proche de l'italien. Le privilège de parler le « vrai corse », concept absurde qui était jusqu'alors plutôt revendiqué par les parlers du nord et du centre, se trouve donc à présent récupéré de façon toute aussi abusive par les parlers du sud, avec l'appui bien involontaire du résultat des recherches linguistiques qui viennent d'être présentées dans le cadre de ce chapitre.

Pour couper court à ces polémiques stériles et encore trop répandues, tout ce qui vient d'être exposé en détail montre de façon claire que la diversité réelle de la langue corse ne représente en aucune manière un obstacle à la compréhension de tous les parlers qui la composent par tous ses locuteurs actifs ou potentiels, et qu'il est faux et néfaste de vouloir établir une hiérarchie entre ceux-ci. Le péril réel de disparition qui la guette à moyen terme ne s'embarrasse pas de subtils distinctions géographiques et frappe indifféremment dans toutes les régions de l'île, qu'elles soient situées au sud ou au nord. Le regain d'intérêt porté à la langue ces dernières années, qui se manifeste cette fois-ci dans toute la Corse, ainsi que le développement toujours revendiqué des moyens nécessaires à sa sauvegarde et à sa promotion (enseignement, médias...), se doivent donc de déboucher non pas sur son unification arbitraire et réductrice mais sur une connaissance par chacun de sa globalité, dans son unité et sa diversité, selon le vieil adage corse qui dit : « *Divirsità faci ricchezza!* » (la richesse naît de la diversité).

NOTES :

1. L'adjectif roman désigne une langue dérivée du latin (français, italien, roumain, espagnol, portugais, sarde, occitan, catalan, corse...).
2. J. Gilliéron, E. Edmont, *Atlas Linguistique de la France - Corse*, Paris, 1914.
3. G. Bottigliani, *Atlante Linguistico Etnografico Italiano della Corsica*, Pisa, 1933-1942.
4. M.-J. Dalbera-Stefanaggi, *Nouvel Atlas Linguistique de la Corse*, volume I, CNRS Éditions, Paris, 1995.
5. Ghjaseppu Paganelli, *Éléments du parler sartenais*, Scola Corsa di Corti, Corti, 1975.
6. Pierre Foata, *Essai sur les dialectes du sud de la Corse*, Appietu, 1980.
7. Linguistes spécialisés dans l'étude des langues romanes.
8. Par convention, les noms latins mentionnés dans ce chapitre sont cités à l'accusatif (cas du complément d'objet direct), amputé de sa consonne finale, disparue assez tôt de la prononciation du latin populaire qui a donné naissance aux langues romanes (PILUM → PILU; FILUM → FILU...).
9. Ensemble des pays et des régions où l'on parle actuellement une ou plusieurs langues romanes.

10. Pour les besoins de ce chapitre, é et è correspondent à leur équivalent en français ([e] et [ɛ] dans l'alphabet phonétique international), ó au o de piano et ò au o de porte ([o] et [ɔ] dans l'alphabet phonétique international). Ces accents ne sont là que pour rendre plus claires ces explications mais ils ne s'écrivent pas en corse. Les accents graves ne sont utilisés par convention que pour signaler les mots qui portent leur accent tonique sur la dernière syllabe, par exemple certains infinitifs présentés dans le tableau 7. Dans ce cas précis, l'accent n'indique que le caractère accentué de la syllabe et non son ouverture ou sa fermeture qui peuvent varier selon les mots et les parlers.
11. Syllabe ouverte (ou libre) : la syllabe se termine par une voyelle (PE/TRA, TE/LA, LO/CU, FLO/RE...).
- Syllabe fermée (ou entravée) : la syllabe se termine par une consonne (FES/TA, PEC/TU, NOC/TE, NOS/TRU...).
12. Unité et diversité des parlers corses, Edizioni dell'orso, Alessandria, 1991.
13. Ensemble des voyelles placées après l'accent tonique, qui sont dans la plupart des cas des voyelles finales.
14. Dans le cas de mots accentués sur l'avant-avant-dernière syllabe, appelée antépénultième, les voyelles postoniques se trouvent donc (aussi) dans l'avant-dernière syllabe. C'est ainsi que s'explique l'alternance e/i entre les conjugaisons du nord et du sud à la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif, qui connaît ce type d'accentuation (voir tableau 8 : pàrtenu/pàrtini).
15. Ensemble des consonnes d'un parler et manière dont elles s'organisent.
16. Qu'il soit prononcé [fada] ou [fata], le mot s'écrit toujours *fata* en corse (*idem* pour *capu* et *focu*).
17. Ce passage de -er à -ar caractérise d'ailleurs tous les parlers du sud, du centre et une partie de ceux du nord (*ferru/farru, erba/arba, persona/parsona...*)
18. Phénomène de renouveau de la culture corse et de revendication sur la langue qui a commencé dans les années soixante-dix.

LE SARTENAIS AUJOURD'HUI : UNE COHÉSION CERTAINE MAIS PEU DE TRAITS MARQUANTS

ASPECTS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Le paysage économique et social de la Corse a été nettement remodelé ces trente dernières années par les profondes mutations que l'île a connues.

Un rapide regard au niveau des réalités économiques actuelles permet de privilégier les traits fondamentaux suivants :

- une disparité géographique du développement économique qui se traduit par une forte expansion du littoral et une nette accentuation du dépeuplement de l'intérieur;
- un niveau relativement faible de la production locale totale;
- une structure déséquilibrée entre les secteurs économiques;
- des handicaps dus à l'insularité et à un relief montagneux.

C'est ce contexte économique qu'il est nécessaire de conserver en trame de cette réflexion sur le Sartenais. Il ne faut pas penser ce dernier *ex-nihilo* mais, bien au contraire, imbriqué dans un système plus vaste qui nous apporte l'éclairage indispensable à l'approche de sa réalité; même après la mise en évidence de particularismes indéniables, une micro-région demeure la partie d'un ensemble dont elle conserve les traits dominants tout en lui injectant, en retour, la marque de ses propres caractères.

C'est alors, sur cette base, qu'il faut chercher à déterminer si, aujourd'hui encore, on peut parler de l'existence d'une micro-région du Sartenais en termes socio-économiques.



Sartù (quartier de Paccialedda).

Pour ce faire, il est nécessaire de prendre en compte des critères objectifs et des données tangibles qui permettront de faire la part entre ce qui demeure d'impressions léguées par le passé et ce qui, construit par des constatations quantifiables, représente une entité identifiable que l'on peut étudier.

C'est dans cette optique que sera menée l'approche ci-après.

Mettre en évidence la persistance d'un Sartenais en tant que micro-région conduit à en déterminer les contours puis à en caractériser les composantes humaines.

DÉPENDANCES INTERCOMMUNALES ET PÔLES ATTRACTIFS : CRITÈRES DE DÉTERMINATION D'UN ESPACE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Frontières d'une cohésion socio-économique :

Définir une micro-région, c'est réussir à l'identifier en l'isolant. Pour cela il faut rechercher ses « frontières » en s'interrogeant sur les éléments qui, à l'intérieur de celles-ci, assurent une cohésion et donc une unité.

Il devient alors évident que les critères retenus par l'économiste ne sont ni ceux du géographe ni ceux de l'historien.

S'il est vrai qu'une micro-région est déterminée par les données de son relief et qu'elle conserve la marque de son passé, sa permanence ne peut s'expliquer que par les hommes qui la composent et lui attribuent, par leurs activités socio-économiques, sa vitalité.

Il est, en l'occurrence, utile de chercher comment peut émerger le **sentiment d'appartenance** à une micro-région. Pour cela, le mieux est de s'intéresser aux infrastructures qui rendent possible la vie quotidienne des populations.

En ce sens, nous allons analyser comment, par la satisfaction de besoins jugés primordiaux (acheter du pain, faire réparer sa voiture ou son tracteur, se rendre à l'école...), se créent des liens entre les populations de différentes communes plus ou moins proches. Ces dépendances intercommunales développent un réseau de relations qui détermine une cohésion, une solidarité micro-régionale.

La notion à retenir, au sein de la panoplie (P.I.B. revenu...) dont dispose l'économiste, est alors celle de « **commune fréquentée** » élaborée par l'I.N.S.E.E. (Institut National de

la Statistique et des Études Économiques) pour les besoins de l'Inventaire Communal. Réalisé en 1988 (remis à jour en 1996 pour les seules villes de Bastia et Ajaccio (Ajaccio), il a pour mission de dresser un état des lieux et de faire connaître le cadre de vie existant dans chaque commune, par la prise en compte de plus de 200 équipements nécessaires à la satisfaction de besoins essentiels. Cette idée de « commune fréquentée » permet de préciser l'endroit où se rendent les populations quand un équipement de la vie courante qu'elles souhaitent utiliser est absent de leur propre commune.

Les équipements pris en compte peuvent être classés en deux grandes catégories :

- ceux de première nécessité comme la boulangerie, l'épicerie, le médecin, les écoles maternelles et primaires... ;
- les autres commerces et services comme le supermarché, la vente de carburant, les métiers du bâtiment, la banque, la perception, le lycée...

Sur la région Corse, on constate entre 1980 et 1988, dates des deux derniers inventaires communaux, un net maintien des services publics tant au niveau des administrations (Poste, Gendarmerie...) qu'à celui des équipements communaux (assainissement, ordures ménagères...) mais aussi un très fort développement des équipements saisonniers sur le littoral.

Pour tenter de délimiter les contours d'un Sartenais, on peut au préalable pré-définir les cinq cantons suivants :

- Pitretu à Bicchisgià (Petreto-Bicchisano) ;
- Tallà Scupamena (Tallano-Scopamène) ;
- Livia (Lévie) ;
- Sartè ;
- Ulmetu.



Ecole de Fuzzà

Ces cinq cantons représentent :

- 35 communes soit 10 % de l'ensemble des communes de Corse ;
- 14 884 habitants au recensement de 1990, soit 5,8 % de l'ensemble de la population de Corse (250 371 habitants en 90).

Conformément à la notion de « commune fréquentée » retenue, il est possible de découper ces cantons selon trois sortes de communes. Il en ressort le classement suivant :

- celles qui, du fait de leur très petite taille, sont fortement sous-équipées et même, le plus souvent, dépourvues des équipements de première nécessité : Altaghjè (Altaghène), Bilia, Granaccia, Santa Maria Ficaniedda ;
- celles qui disposent des services de première nécessité et qui, tout en étant les principaux bourgs de ces cantons, en sont aussi le plus souvent les chefs-lieux : Ulmetu, Sta-Lucia di Tallà, Livia (Lévie)... ;
- celles qui, en plus des précédents, possèdent aussi une large part des « autres services et commerces » : Sartè et Propià (Propriano), les deux villes de la zone.

Un espace économique restreint :

Les résultats liés à la notion de « commune fréquentée », tirés de l'exploitation de l'inventaire communal, sont synthétisés dans le tableau page suivante : **Relations inter-communales.**

Ce document met clairement en évidence les liens qui s'instituent entre les communes. C'est sur cette base qu'il est intéressant de juger des relations et des dépendances inter-communales effectives.

Il convient au préalable de souligner l'importance de ces déplacements entre communes car ils assurent, en fait, le maintien des populations. En effet, seule la possibilité de trouver à proximité immédiate les équipements nécessaires à la satisfaction des principaux besoins vitaux ou sociaux permet aux habitants de continuer à résider dans de petites communes fortement dépendantes.

Ces « petites communes », près de 280 en Corse, représentent 80 % de l'ensemble des communes, mais tout juste 16 % de la population régionale et seulement 10 % des emplois. Ce sont des communes rurales dont la situation démographique et économique est souvent préoccupante : population peu nombreuse et âgée, disparition des équipements de première nécessité, agro-pastoralisme sur-représenté, fermeture des lieux de rencontre et même des églises...

Relations intercommunales

Canton Commune	Services de 1 ^{re} nécessité	Autres services
Pitretu Bicchisgià		
Arghjusta Muricciu	Pitretu Bicchisgià 9 km	Aiacciu 56 km
Casalabriva	Ulmetu 6 km	Prupìa 15 km
Maca Croci	Pitretu Bicchisgià 6 km	Aiacciu 56 km
Livesi	Pitretu Bicchisgià 18 km	Aiacciu 53 km
Pitretu Bicchisgià	Pitretu Bicchisgià	Aiacciu 50 km
Suddacarò	Ulmetu 6 km	Prupìa 15 km
Tallà - Scupamena		
Altaghjè	Santa Lucia di Tallà 3 km	Sartè 23 km - Prupìa 27 km
Auddè	Auddè	Aiacciu 70 km - Sartè 35 km
Carghjaca	Auddè 10 km	Porti Vechju 61 km - Prupìa 20 km
Laretu di Tallà	Prupìa 22 km - Sartè 20 km	Prupìa 22 km - Sartè 20 km
Mela	Santa Lucia di Tallà 2 km	Prupìa 25 km - Sartè 24 km
Ulmiccia	Santa Lucia di Tallà 2 km	Prupìa 19 km - Sartè 18 km
Quenza	Quenza - Livia 17 km	Porti Vechju 47 km
Sarra di Scupamena	Auddè 6 km - Livia 25 km	Porti Vechju 55 km
Surbuddà	Sarra di Sc. 3 km - Livia 25 km	Porti Vechju 52 km
Santa Lucia di Tallà	Santa Lucia di Tallà	Sartè 20 km - Prupìa 21 km
Zirubia	Auddè 5 km - Sarra di Sc. 4 km	Aiacciu 75 km - Porti Vechju 58 km
Zoza	Santa Lucia di Tallà 4 km	Prupìa 25 km - Sartè 24 km
Livia		
Carbini	Livia 8 km	Porti Vechju 34 km
Livia	Livia	Porti Vechju 42 km
San Gavinu di Carbini	Livia 4 km	Livia 4 km
Zonza	Livia 10 km	Livia 10 km
Sartè		
Belvidè Campumoru	Prupìa 17 km	Prupìa 17 km - Sartè 21 km
Bilia	Sartè 9 km	Sartè 9 km - Prupìa 23 km
Foci	Sartè 10 km	Sartè 10 km - Prupìa 23 km
Ghjunchetu	Sartè 10 km	Sartè 10 km - Prupìa 23 km
Granaccia	Sartè 7 km	Sartè 7 km - Prupìa 20 km
Grossa	Sartè 11 km - Prupìa 18 km	Sartè 11 km - Prupìa 18 km
Sartè	Sartè	Prupìa 13 km
Ulmetu		
Arbiddalli	Prupìa 10 km	Prupìa 10 km - Sartè 16 km
Fuzzà	Prupìa 12 km	Prupìa 12 km - Sartè 18 km
Ulmetu	Ulmetu	Prupìa 9 km - Sartè 22 km
Prupìa	Prupìa	Sartè 13 km
Santa Maria Ficaniedda	Prupìa 13 km	Prupìa 13 km - Sartè 19 km
Vighjaneddu	Prupìa 6 km	Prupìa 6 km - Sartè 16 km

Source : INSEE, Inventaire communal, 1998



Santa Lucia di Tallà – rue principale.

De fait, pour les 35 communes retenues précédemment, il apparaît clairement que :

- les chefs-lieux de cantons servent de relais à un ensemble de petites communes rurales qui gravitent autour d'eux et auxquels elles sont fortement liées. Ils assurent à ces populations la possibilité d'accéder aux équipements et services utiles au quotidien ou même, souvent, à un ensemble de commerces ambulants.

On peut citer, par exemple, les 30 habitants d'Altaghjà (Altagène) qui parcourent 3 kilomètres pour se rendre au chef-lieu à Sta. Lucia di Tallà, comme ceux d'Ulmiccia (84 habitants et 2 kilomètres) ou de Zoza (55 habitants et 4 kilomètres);

- les villes de Pruprà (Propriano) (3 217 habitants en 90) et Sartè (3 525 habitants) mais aussi celles de Porti Vechju (Porto-Vecchio) (9 300 habitants) et Aiacciu (Ajaccio) (58 876 habitants) constituent, par leur niveau d'équipement, des centres d'attraction déterminants pour la structuration et les déplacements des populations des communes étudiées.

Ces relations peuvent aussi être illustrées par l'exemple de Santa Lucia di Tallà dont les 424 habitants parcourent 21 kilomètres jusqu'à Pruprà (Propriano) pour se rendre à la banque, au supermarché, ou chez le coiffeur...

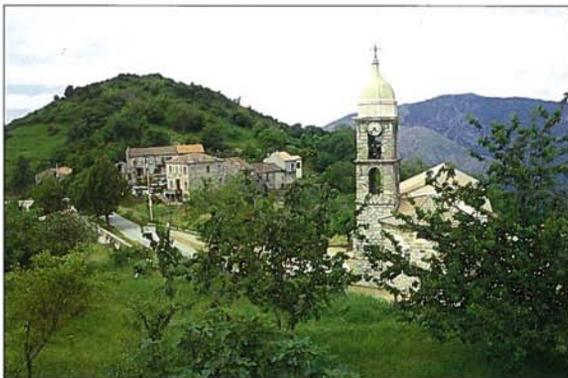
Les déplacements entre toutes ces communes permettent de repérer et d'isoler celles qu'il faut retenir parmi les 35 prises en compte au départ, pour déterminer les contours socio-économiques de la micro-région du Sartenais.

On élimine, de manière logique, toutes celles dont les populations n'ont aucun lien effectif avec les pôles attractifs.

On peut relever dans le tableau que les 207 habitants de Maca Croci (Moca Croce) se rendent à Pitretu Bicchisgià (Pietroto Bicchisano - 6 kilomètres) pour tous les services et équipements de première nécessité. Mais ils préfèrent, pour des raisons évidentes de facilité de communication et de plus grand choix d'équipements, rejoindre Aiacciu (Ajaccio) (56 kilomètres) plutôt que Pruprà (Propriano - 30 kilomètres) pour leurs autres besoins.

Les travaux d'aménagement réalisés ces dernières années sur la route Aiacciu (Ajaccio)-Sartè ont permis de réduire de manière significative la durée des trajets.

De la même façon, les 94 habitants de la commune de Carbinu se rendent, pour les besoins courants, à Livia (Lévie - 8 kilo-



Altaghjà (Altagène).

mètres), mais à Porti Vechju (Porto-Vecchio - 34 kilomètres) pour leurs autres besoins essentiels.

Ce réseau de relations entre les communes met en évidence l'existence socio-économique d'une micro-région du Sartenais composée des communes suivantes :

- l'ensemble du canton de Sartè, soit 7 communes totalisant 3 960 habitants :

Belvidè Campumoru	
(Bélvédère-Campomoro)	128 habitants
Bilia	41 habitants
Foci	94 habitants
Ghjunchetu	46 habitants
Granaccia	82 habitants
Grossa	44 habitants
Sartè	3 525 habitants